

Réaménagement de la route 132 et reconstruction
du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et à Sainte-Flavie



Étude de potentiel archéologique

Version finale

préparée par :



Consultants en Patrimoine et Archéologie
1013, Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5
1523, Frédéric-Moisan, Québec (Québec), G2G 1X7
patrimoine_experts@videotron.ca

Mai 2011

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Josée Villeneuve archéologue (recherche, analyse et rédaction)

Alain Prévost anthropologue-archéologue (recherche, analyse et rédaction)

Robert Nadeau archéologue (recherche et analyse)

Dessau inc.

David Ouzilleau géographe (photo-interprétation)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES PLANS	7
LISTE DES PHOTOS	7
1.0 INTRODUCTION	8
1.1 Mandat et contenu de l'étude	8
1.2 Localisation et description de la zone d'étude	8
1.3 État des connaissances en archéologie	8
2.0 MÉTHODOLOGIE.....	15
2.1 Les objectifs	15
2.2 Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)	15
2.3 Le potentiel archéologique euro-qubécois	16
3.0 MILIEU PHYSIQUE.....	17
3.1 Géologie et géomorphologie de la région du Bas-Saint-Laurent	17
3.2 Géologie et géomorphologie de la Baie Mitis	18
3.3 Géomorphologie de la zone d'étude	19
3.4 Évolution du milieu biophysique	20
3.5 L'environnement actuel	21
4.0 L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE.....	22
4.1 L'habitabilité	22
4.2 La présence amérindienne	22
4.3 Les zones à potentiel archéologique	28
4.3.1 <i>Le milieu immédiat</i>	29
4.3.2 <i>Le potentiel archéologique</i>	30
4.3.3 <i>Les zones à potentiel archéologique</i>	31
4.3.4 <i>Recommandations</i>	31
5.0 L'OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE	37
5.1 Les seigneuries	37
5.1.1 <i>La Seigneurie de Métis (ou Perras)</i>	37
5.1.2 <i>La Seigneurie Lepage-Thibierge</i>	38
5.1.3 <i>Le fief Pachot</i>	38
5.2 Contexte historique municipal	42
5.2.2 <i>Grand-Métis</i>	42
5.2.3 <i>Secteur de la rivière Mitis</i>	43

5.3	Le développement des voies de circulation	44
5.3.1	<i>Un pont sur la rivière Mitis</i>	44
5.4	La rivière Mitis et son bassin	46
5.5	George Stephen et Elsie Reford	48
5.6	Secteurs d'intérêts	49
5.6.1	<i>Le faubourg de Grand-Métis</i>	49
5.6.2	<i>L'embouchure de la rivière Mitis et le bassin</i>	52
5.6.3	<i>Les propriétés de Stephen-Reford</i>	53
5.7	Le potentiel archéologique	55
5.7.1	<i>Les zones à potentiel archéologique</i>	56
5.7.2	<i>Recommandations</i>	58
6.0	RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	63
7.0	OUVRAGES CONSULTÉS OU CITÉS.....	64

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Localisation de la zone d'étude, dans les municipalités de Grand-Métis et de Sainte-Flavie.	10
Figure 2:	Localisation du pont Bergeron à l'intérieur de la zone d'étude.	11
Figure 3:	Carte de répartition des groupes autochtones dans le Bas-Saint-Laurent et le Témiscouata au 19 ^e siècle.	27
Figure 4:	Localisation du fief Pachot et des seigneuries Lepage-Thibierge et Mitis en 1839.	39
Figure 5:	Bureau de la compagnie Price Brothers, loué par Elsie Reford pour loger ses guides de pêche (sans date).	40
Figure 6:	Plan de la rivière Mitis et des fosses à saumon, 1923.	40
Figure 7:	Localisation des terrains d'Ulric Joseph Tessier en 1886, en bordure de la rivière Mitis.	41
Figure 8:	Le premier pont de bois, photo prise entre 1860 et 1886.	45
Figure 9:	Pont de béton en cours de construction en 1930.	46
Figure 10:	Le pont de béton après la démolition du pont de bois, dont on voit encore les culées et la clôture, en 1931.	47
Figure 11:	Localisation du quai et des moulins le long de la rivière Mitis	48
Figure 12:	Le faubourg de Grand-Métis à la sortie est du pont de bois (sans date).	50
Figure 13:	Le faubourg de Grand-Métis à la sortie est du pont de béton (sans date).	50
Figure 14:	Maison du faubourg en bordure du glissement de terrain de 1976.	51
Figure 15:	Vue du quai de Grand-Métis et des installations de la compagnie Price Brothers à l'embouchure de la rivière Mitis (1890-1910).	52
Figure 16:	Bateaux accostés au quai de Grand-Métis (sans date).	53
Figure 17:	Tredennick Farm (sans date).	54
Figure 18:	Tredennick Farm (sans date).	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Zones à potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique).	33
Tableau 2: Listes des propriétaires et de leurs lots au faubourg de Grand-Métis en 1920.	52
Tableau 3: Zones à potentiel archéologique euro-qubécois.	59

LISTE DES PLANS

Plan 1: Localisation des sites et des inventaires archéologiques connus localisés à proximité du pont Arthur-Bergeron.	13
Plan 2: Zones à potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique).	35
Plan 3: Zones à potentiel archéologique euro-qubécois.	61

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Zone à potentiel archéologique euro-qubécois E1 : secteur des quais et du bureau de la compagnie Price Brothers, en direction nord.	56
Photo 2: Zone à potentiel archéologique euro-qubécois E3 : partie nord-est du faubourg de Grand-Métis, en direction est.	57
Photo 3: Zone à potentiel archéologique euro-qubécois E4 : emplacement de la <i>Tredennick Farm</i> , en direction ouest.	58

1.0 INTRODUCTION

Cette étude est réalisée par la firme Patrimoine Experts dans le cadre du projet de réaménagement de la route 132 et de la reconstruction du pont Arthur-Bergeron, dans les municipalités de Grand-Métis et de Sainte-Flavie (figure 1). Ce projet sera réalisé par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

1.1 Mandat et contenu de l'étude

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement de ce projet de réaménagement routier, la firme Patrimoine Experts s'est vue confier le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique dans une zone d'étude qui couvre l'ensemble des superficies pouvant être affectées par sa réalisation.

Cette étude présentera une synthèse de l'histoire de l'occupation humaine dans la zone d'étude, en tenant compte de l'évolution du paysage et des cultures. À partir des données colligées et de leur analyse, cette étude délimitera des zones à potentiel archéologique où des traces résiduelles d'occupation humaines sont susceptibles d'être présentes. Enfin, des recommandations seront présentées quant à la méthodologie et aux techniques à employer pour vérifier le potentiel archéologique et pour sauvegarder les ressources archéologiques qui pourraient être menacées par la réalisation de ce projet.

1.2 Localisation et description de la zone d'étude

La zone d'étude déterminée pour ce projet (figure 2) mesure 3,7 km d'ouest en est et 2,2 km du nord au sud. Au centre se trouve la rivière Mitis ou Métis, à laquelle la municipalité de Grand-Métis et la Seigneurie de Métis doivent leurs noms. La partie centrale comprend l'embouchure de la rivière, l'emplacement de l'ancien quai, le parc de la rivière Métis, le pont Arthur Bergeron, les chutes et les centrales hydro-électriques. La rive est de la rivière fait partie de la municipalité de Grand-Métis. C'est sur la rive est que se trouvent la villa Reford et les Jardins de Métis, le chemin du Quai, la route 132, la route 234, le chemin Kempt, des rues et routes secondaires, des terres agricoles et des lots forestiers. Quant à la rive ouest, comprise dans la municipalité de Sainte-Flavie, s'y trouvent le chemin Perreault (2e rang), la route 132 (route de la Mer), des chemins secondaires ainsi que des lots agricoles et boisés. Trois scénarios sont actuellement à l'étude pour la réfection du pont et de la route 132 (figure 2). Chacun d'eux entraînera le déplacement d'une partie de la route 132.

1.3 État des connaissances en archéologie

Une consultation du registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ) révèle qu'un seul site archéologique amérindien est actuellement connu à l'intérieur de la zone d'étude. Il s'agit du site DdEa-2 (plan 1) localisé sur la rive est de la rivière Mitis, à moins de 200 mètres de son embouchure et à environ 500 m au nord du pont Arthur

Bergeron. Ce site amérindien préhistorique appartient à la période du Sylvicole et comprend des composantes associées au Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) et au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)¹.

Trois autres sites archéologiques se retrouvent à proximité de la zone d'étude : DdEa-1, DdEa-3 et DdEa-4 (plan 1). Les sites DdEa-1 et DdEa-3, localisés à proximité de la zone d'étude, témoignent d'une présence amérindienne pendant les périodes paléoindienne récente (10 000 à 8 000 AA) et archaïque ancien (8 000 à 7 000 AA). Ces deux sites se retrouvent sur l'une et l'autre des rives de la rivière Mitis, à la hauteur du barrage Mitis-Un². Le site DdEa-4 est localisé sur la rive est de la rivière Mitis dans la municipalité du Price. Plusieurs vestiges archéologiques associés aux moulins Price y ont été identifiés, parfois sous plus d'un mètre de remblai. D'autres vestiges témoignent de la présence des premières familles ayant occupé l'actuel territoire de la municipalité de Price, entre 1845 à 1888, avant l'acquisition des terrains par la famille Price³.

L'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ, indique également qu'un inventaire archéologique a été réalisé à l'intérieur de la zone d'étude (Rousseau 2003) (plan 1), et que sept autres ont été réalisés à proximité de la zone d'étude (Laforte 1994c, Ethnoscop 1996b, Pinal 1996d, 1999a, 2001d et 2005d, et Patrimoine Experts 2006) (plan 1). L'inventaire archéologique, réalisé à l'intérieur de la zone d'étude par G. Rousseau sur les terrains des Jardins de Métis lors de l'enfouissement du réseau de distribution électrique, n'a pas permis la découverte de nouveau site archéologique.

¹ P. DESROSIERS, *Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis*. MAC, rapport inédit, 1986, 84 p.

² J.-Y. PINTAL, « le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Métis », *Archéologiques*, n° 19, 2006, p. 1-20.

³ PATRIMOINE EXPERTS, *Reconstruction et réaménagement de la route 234 et de la rue Saint-Rémi (projet MTQ n° 154-98-0090)*. Service des Projets Direction du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine MTQ. *Projet municipal d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'assainissement des eaux Municipalité de Price (MRC La Mitis) Inventaire et surveillance archéologiques (2006-2007)*, MTQ, 2010, 101 p. et annexes.

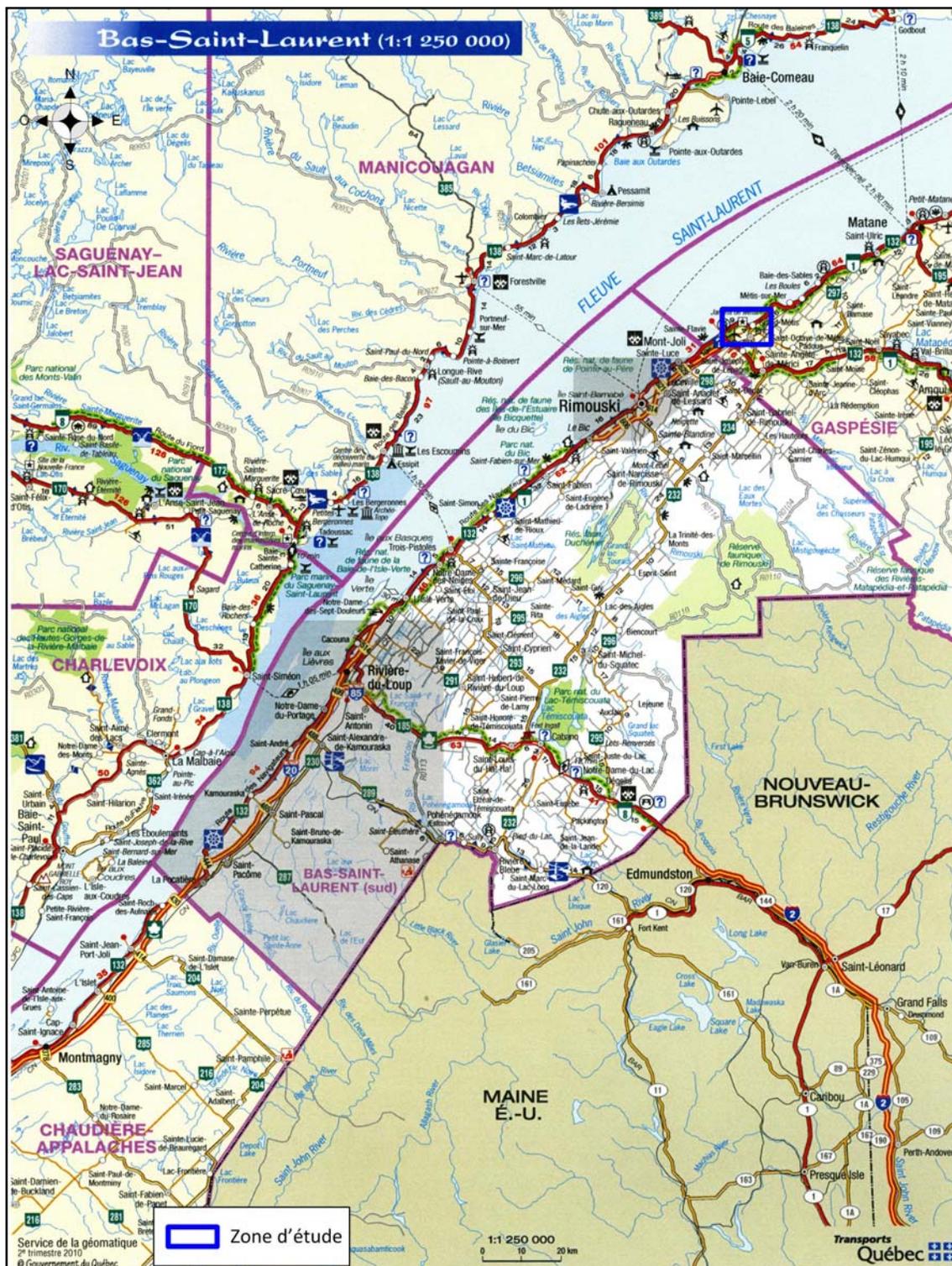
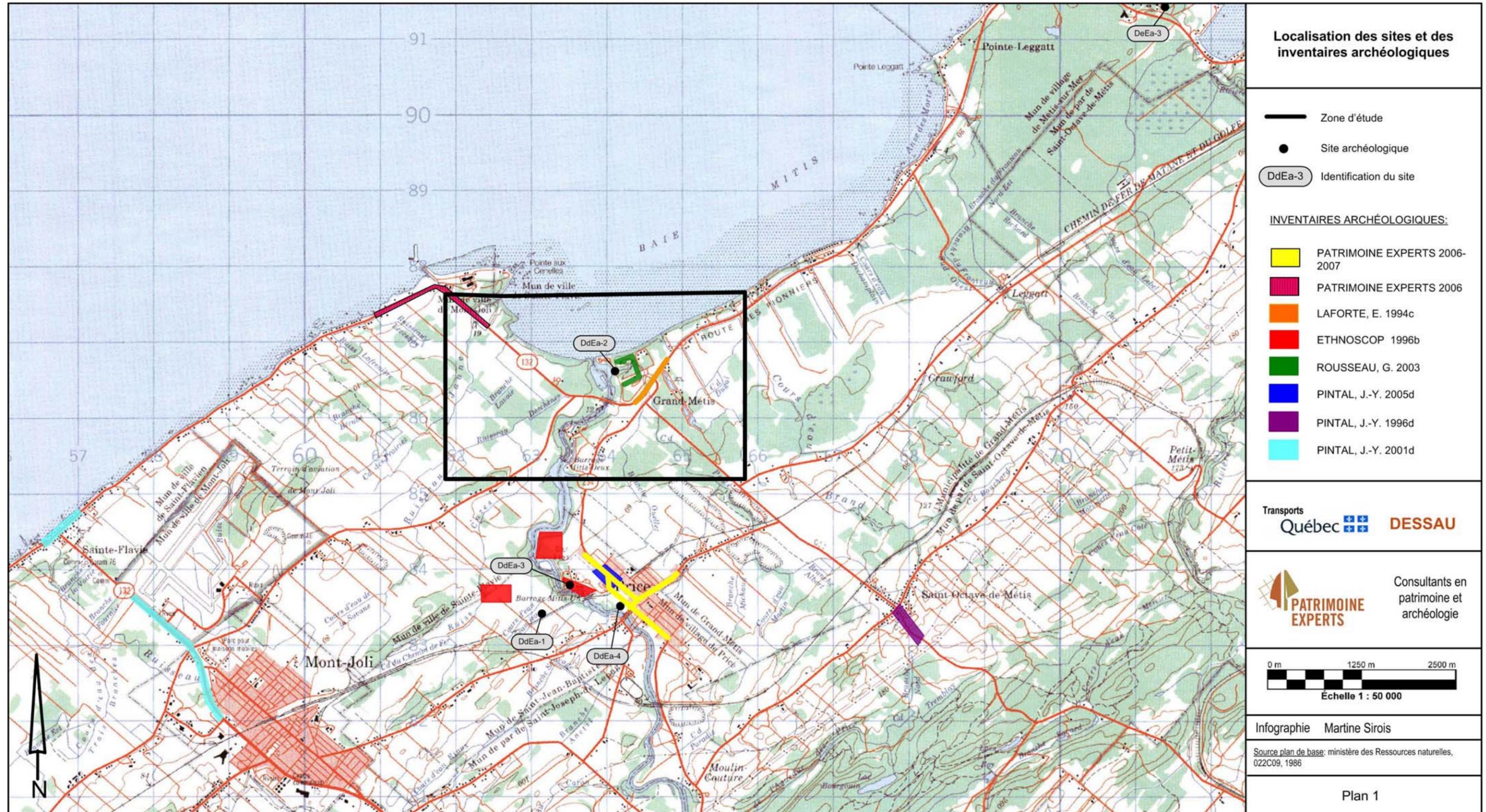


Figure 1 Localisation de la zone d'étude, dans les municipalités de Grand-Métis et de Sainte-Flavie (ministère des Transports du Québec, service de la géomatique, 2010, 1 : 250 000)



Figure 2 Localisation du pont Bergeron et des trois scénarios de tracé à l'intérieur de la zone d'étude (ministère des Ressources naturelles, 022C09 200 0202 et 022C09 200 0102, 1986, 1 : 20 000)



Plan 1 Localisation des sites et des inventaires archéologiques connus localisés à proximité du pont Arthur-Bergeron.

2.0 MÉTHODOLOGIE

2.1 Les objectifs

L'étude de potentiel archéologique est une approche théorique qui vise à identifier les emplacements où des sites archéologiques peuvent être présents dans une superficie prédéterminée. Les sites archéologiques sont souvent imperceptibles à la surface du sol, et l'étude de potentiel archéologique s'avère souvent nécessaire pour planifier la recherche archéologique. L'étude de potentiel peut permettre de localiser des zones où il est possible d'y découvrir des vestiges archéologiques.

L'étude de potentiel archéologique nécessite de recueillir toutes les données relatives à l'occupation humaine pendant les périodes préhistoriques et historiques. Ces données peuvent permettre de caractériser les occupations humaines dans divers contextes géographiques et paléogéographiques. Cette caractérisation permet de définir un ou des modèles prédictifs qui servent à déterminer et délimiter des zones à potentiel archéologique. Toutefois, en ce qui a trait aux contextes d'occupations humaines pendant la période euro-qubécoise, ce sont des données d'archives, textuelles et cartographiques qui servent à cette détermination et délimitation des zones à potentiel archéologique.

L'étude de potentiel archéologique permet donc d'établir un corpus documentaire qui, appuyé par une cartographie, permet de comprendre l'évolution de l'organisation spatiale du paysage naturel et culturel dans un milieu donné. Elle fournit aussi un outil de gestion et de planification qui peut être utilisé dans le processus de sauvegarde et de mise en valeur des biens archéologiques.

L'étude de potentiel se subdivise en deux volets :

- Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique).
- Le potentiel archéologique euro-qubécois.

2.2 Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)

L'étude de potentiel archéologique amérindien vise à identifier, à l'aide de caractéristiques environnementales et culturelles, des zones à potentiel archéologique. Une zone est ainsi définie lorsqu'il y a une probabilité d'y retrouver des traces d'occupations amérindiennes anciennes, des périodes préhistorique et historique.

Ces groupes humains, dont le mode de vie reposait sur l'exploitation des ressources naturelles, possédaient une connaissance de leur environnement. Cette connaissance s'applique particulièrement au milieu physique, climatique et biologique.

L'étude de potentiel archéologique doit donc prendre en compte non seulement une connaissance particulière des avantages et des contraintes de l'environnement naturel récepteur, mais elle doit aussi chercher à expliquer dans quel cadre a pu s'opérer la relation dynamique entre des groupes humains et leur milieu. Ainsi, la sélection de « zones à potentiel archéologique » découle de la prémisse que, synchroniquement, la présence d'un site archéologique amérindien à un endroit donné n'est pas aléatoire, et qu'elle est déterminée par des facteurs environnementaux (topographie, hydrographie, biomasse), ainsi que par des facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyance, etc.) propres à chaque groupe humain. L'étude de potentiel, en analysant ces caractéristiques ou des combinaisons de caractéristiques ayant trait à l'environnement naturel et culturel, peut identifier, dans un espace donné, des zones où il existe une certaine probabilité d'y mettre au jour des vestiges d'occupations humaines anciennes.

L'évaluation du potentiel archéologique amérindien a été réalisée, d'une part grâce à l'analyse des données archéologiques et ethnohistoriques régionales qui a permis de mieux saisir certaines particularités concernant les schèmes d'établissement et les voies de circulation des populations autochtones qui ont fréquenté le territoire de la zone d'étude. D'autre part, l'interprétation de photographies aériennes au 1 : 15 000, de cartes topographiques aux échelles variées (1 : 50 000 et 1 : 20 000) et de cartes et plans géologiques et de matériaux de surface de la région de la zone d'étude, a permis d'identifier des caractéristiques environnementales (formes de terrain, dépôts bien drainés, localisation, accessibilité, cours d'eau et plans d'eau, perturbations, etc.) propices à l'occupation humaine. Cette collecte de données fut complétée par une consultation des données environnementales publiées (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse) permettant de mieux comprendre l'évolution du paysage depuis la dernière glaciation et l'implication de cette évolution par rapport à son habitabilité par des groupes humains. L'analyse de ces données a permis de sélectionner des critères permettant de délimiter des zones favorables à la présence humaine pendant la période préhistorique et la présence amérindienne pendant la période historique.

2.3 Le potentiel archéologique euro-québécois

De façon générale, l'étude de potentiel archéologique de la période euro-québécoise a aussi comme objectif d'identifier les emplacements susceptibles de contenir des traces d'occupations humaines anciennes. Toutefois, dans ce cas, il est des traces d'occupations, qui sont parfois plus visibles ou perceptibles à la surface du sol. Les emplacements sont aussi parfois révélés par la cartographie ancienne ou la documentation historique. Ces indices ou ces données peuvent témoigner de l'occupation humaine dans une zone étudiée, et possiblement de son évolution. Les divisions cadastrales, les axes routiers, le bâti ancien, etc. peuvent aussi permettre de situer des

zones initiales de peuplement, de suivre l'évolution de l'espace aménagé et de comprendre les particularités de l'occupation et de l'exploitation du territoire.

Ainsi, les deux principales composantes associées à l'occupation historique d'un territoire se définissent d'une part, par le fait que cette occupation se fait généralement dans un contexte de continuité, où les traces matérielles et humaines s'ajoutent, ou se remplacent et, d'autre part, par le fait que cette occupation entraîne nécessairement des aménagements de l'espace, dont les traces peuvent encore être perceptibles.

L'approche privilégiée lors de l'étude de potentiel archéologique repose essentiellement sur le postulat suivant : le paysage culturel est le produit des choix qu'effectuent les individus dans leurs façons d'occuper, d'exploiter et d'aménager l'espace. En d'autres mots, le paysage d'aujourd'hui est le reflet cumulatif de l'ensemble des actions des êtres humains dans leurs rapports sociaux et dans leur utilisation de l'espace.

Dans le cadre de cette étude, la notion de zone à potentiel archéologique revêt un sens assez général. En effet, il ne s'agit pas de tenter de localiser précisément tous les emplacements archéologiques historiques potentiellement présents dans une zone d'étude ainsi que la nature de ces emplacements. Il s'agit plutôt de circonscrire des espaces pouvant recéler des concentrations de tels vestiges.

Le potentiel archéologique de la période euro-qubécoise a été évalué essentiellement à partir de l'analyse des sources documentaires et iconographiques. Les principales sources consultées furent les monographies, thèses, études historiques et plans anciens.

3.0 MILIEU PHYSIQUE

3.1 Géologie et géomorphologie de la région du Bas-Saint-Laurent

La chaîne appalachienne du Bas-Saint-Laurent fût formée par l'action de deux orogénèses majeures nommées Taconique et Acadienne, qui ont plissé les roches de l'écorce terrestre dans un axe parallèle au Saint-Laurent. Cette chaîne de montagnes a ensuite été soumise à des aplanissements successifs qui lui ont fait prendre la forme d'une série de crêtes et de sillons. C'est avec l'action de l'inlandsis laurentidien et de la calotte glaciaire appalachienne, lors de la dernière glaciation au Wisconsinien, que le paysage actuel fut façonné en un relief appalachien⁴.

⁴ R. FAVREAU, *Notes sur le potentiel géomorphologique et archéologique du territoire du futur parc Mitis* dans *Imaginaire*, 1998. 864 p. cité dans M.-A. VAILLANCOURT et C. LAFONTAINE. *Caractérisation de la Baie Mitis*. Rapport produit pour les Jardins de Métis. 1997, 1999, 186 p.

Lors de la dernière déglaciation, il y a 13 500 ans, la bande côtière actuelle jusqu'à l'altitude de 125 m, fût graduellement submergée par la mer de Goldthwait. Au cours de ce processus, des limons et des argiles se sont déposés en couches épaisses sur le socle rocheux. Libéré du poids du glacier, le continent se releva graduellement, en laissant des traces du retrait marin. Au cours de ce, la mer de Goldthwait a façonné le relief, entre autres en une série de terrasses disposées parallèlement au fleuve. Les dépôts sableux mis en place en eau peu profonde lors de l'invasion marine expliquent la présence des quelques mètres de sables et graviers d'origine littorale qui recouvrent l'argile des sols de Grand-Métis⁵.

Il est possible d'identifier les 3 principales terrasses marines qui caractérisent le littoral bas laurentien, dont les talus sont à des altitudes de 75 m, 30 m (terrasse Micmac), et 6 m (terrasse Mitis)⁶.

3.2 Géologie et géomorphologie de la Baie Mitis

À cause des failles présentes dans cette région et de l'érosion, la baie Mitis est délimitée à ses extrémités par des résidus de crêtes appalachiennes qui prennent la forme d'éperons rocheux⁷. Ces éperons, orientés parallèlement à l'axe du Saint-Laurent, sont connus comme la pointe aux Cenelles, au sud-ouest et la pointe Leggatt, au nord-est⁸. Elles sont toutes deux composées de schistes argileux, mais la pointe Leggatt est aussi composée de grès. C'est la pointe aux Cenelles qui aurait favorisé le développement de la baie Mitis⁹. Marquées de stries glaciaires, elles correspondent à d'anciennes surfaces d'érosion qui ont été aplanies avec le temps¹⁰.

La baie Mitis est principalement ceinturée par la terrasse Micmac. Cette terrasse, constituée de matériaux argileux caillouteux, est érodée, dans le secteur sud-ouest, par les tempêtes ou les marées de vive-eau. Dans le secteur central, la terrasse Mitis est étroite et elle sépare la falaise Micmac de la mer alors que, dans le secteur nord-est, elle est plus large et la sépare du rivage actuel par quelques centaines de mètres. De plus, un profond ravin, situé à environ 700 m à l'est des Jardins de Métis, entaille l'argile de la terrasse Micmac¹¹. L'estran de la baie Mitis est tapissé de blocs disposés en dallages plus ou moins denses et de blocs épars. Plusieurs de ces blocs sont situés à la limite des basses mers de morte-eau, ou à proximité des affleurements rocheux¹². Les dallages, quant à eux, sont communs à la surface des argiles à pente faible. Dans la baie Mitis, ils occupent les deux tiers inférieurs de l'estran,

⁵ J.C. DIONNE et S. POITRAS, *Lithologie des cailloux de la Baie de Métis, rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent (Québec) : un exemple du transport glaciaire et glacial complexe*. Géographie physique et Quaternaire, 52 (1), 1998, p. 107-122.

⁶ R. FAVREAU, *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

⁸ J.C. DIONNE et S. POITRAS, *loc. cit.*

⁹ R. FAVREAU, *op. cit.*

¹⁰ J.C. DIONNE et S. POITRAS, *loc. cit.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

entre la limite des basses mers et des hautes mers de morte-eau, tandis que le tiers supérieur du secteur central est recouvert d'un marais à spartine plus ou moins uniforme¹³.

La partie supérieure de la rive est caractérisée par une faible pente et correspond à un haut de plage argileux couvert, en surface, de matériaux sableux-graveleux dont l'épaisseur (quelques centimètres) augmente progressivement du point le plus bas vers le point le plus haut, pour atteindre 1m d'épaisseur¹⁴.

À l'abri des vents forts et dominants du nord-est et du sud-ouest, la baie Mitis est soumise à l'influence des vagues à cause de sa grande ouverture au nord-ouest. La surface argileuse de sa zone intertidale est cependant efficacement protégée de l'érosion et des courants de marée par les nombreux cailloux constituant le dallage. C'est sur les estrans vaseux et les alluvions récentes, comme ceux de la baie Mitis, que les milieux humides se développent bien¹⁵.

3.3 Géomorphologie de la zone d'étude

Les formes observées dans la zone d'étude sont typiques de celles produites au cours de la dernière déglaciation. Dans la zone d'étude, la mer de Goldtwaith a submergé les terres jusqu'à une altitude d'environ 125 m¹⁶. La hausse du niveau marin relatif a favorisé les dépôts limono-argileux dans les secteurs d'eau profonde. Subséquemment, lors de l'émersion des terres, des dépôts sableux ont été mis en place en eau peu profonde. Cette submersion et le retrait de la mer expliquent la présence de sédiments fins recouverts par des dépôts sableux. Les crêtes rocheuses appalachiennes, orientées SO-NE, sont également présentes au SO du territoire à l'étude. Ces crêtes sont constituées de grès et de schistes argileux¹⁷.

Trois paliers distincts, dont deux terrasses marines, caractérisent la zone d'étude : la plate-forme rocheuse est présente sur la totalité du littoral de la baie de Mitis. L'estran est constitué d'argile, de cailloux et de quelques blocs et un marais à spartine s'y est développé. La terrasse de Mitis est composée de sable et gravier et son altitude varie entre 4 et 6 m. Cette terrasse, basse et étroite, est présente seulement au SO et au NE de la baie de Mitis. La terrasse Micmac (15 à 20 m) est constituée d'argile gris rosâtre de la mer de Goldtwaith. Cette terrasse marine domine dans la zone d'étude. Sur les surfaces planes, on retrouve des crêtes de plage, des dépôts organiques, des barres appalachiennes, des cours d'eau et des ravins¹⁸.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ J.C. DIONNE et S. POITRAS, *loc. cit.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ D. OUZILLEAU, Dessau, communication personnelle, 2010.

¹⁸ J.C. DIONNE et S. POITRAS, *loc. cit.*

3.4 Évolution du milieu biophysique

Le peuplement végétal

À partir des études palynologiques réalisées, on peut présumer que les principales phases de la succession végétale de la Côte-du-Sud concordent, dans les grandes lignes, avec le processus élaboré pour la région de la zone à d'étude. Il faut cependant considérer les données chronologiques comme étant relatives.

Ainsi, la recolonisation végétale se serait opérée approximativement selon la séquence suivante :

I. Phase de végétation non forestière.

La toundra (entre ±10 000 et 9 500 ans AA) : Cette phase est habituellement caractérisée par la présence de plantes herbacées de type arctique. Une phase initiale de toundra herbeuse est généralement suivie d'une phase de toundra arbustive. Le climat se réchauffe et la température moyenne annuelle aurait été d'environ 5 degrés Celsius inférieurs à l'actuel. Le territoire commence à devenir attractif et habitable pour des populations humaines^{19 20}.

2. Phase d'afforestation.

La taïga (entre 9 500 et 7 900 ans AA) : constitution d'une forêt ressemblant à l'actuelle taïga du nord du Québec, avec des pessières d'épinette blanche et noire séparées par de vastes étendues occupées principalement par les cladonies. On retrouve aussi, selon les conditions de sol, du bouleau blanc et de l'aulne crispé. Le climat demeure relativement chaud. Le territoire possède alors une biomasse pouvant supporter adéquatement des populations humaines^{21 22}.

3. Phase forestière.

Cette phase débute à partir de 7 900 ans AA et correspond à un paysage où toutes les superficies pouvant supporter des arbres sont occupées par une couverture forestière continue et relativement dense. Cette phase conduit à la formation de domaines climatiques tels que la sapinière à bouleau blanc. Le territoire est fort semblable, écologiquement à celui d'aujourd'hui. Il possède des caractéristiques d'habitabilité importantes et variées^{23 24}.

¹⁹ DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU, «Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent» *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, 1985, pp. 135-150.

²⁰ P.J.H. RICHARD, «Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, 1985, p. 46.

²¹ P. DUMAIS et G. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 138.

²² P.J.H. RICHARD, *loc. cit.*, p. 50.

²³ *Ibid.*

²⁴ P. DUMAIS et G. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 138.

Le peuplement animal

Il est probable que la colonisation animale ait suivi de près l'établissement de la toundra. Il semble que la capacité de support de ce milieu de type arctique aurait été déjà suffisante pour soutenir une population humaine prédatrice, notamment par la présence de troupeaux de caribous et peut-être aussi de gros gibier du Pléistocène. À partir de 9 000 ans AA, le développement de la végétation forestière permet, progressivement, l'établissement d'une biomasse diversifiée. Les espèces animales devaient être semblables à celles qui fréquentent l'environnement boréal actuel : castor, loutre, lynx, vison, hermine, loup, ours, orignal, caribou, lièvre, gélinotte, oies et canards. Les rivières abritaient fort probablement une faune halieutique variée composée essentiellement d'omble de fontaine, de saumon, d'éperlan, d'alose, d'anguille, de bar et de poisson blanc²⁵.

3.5 L'environnement actuel

Les unités de paysage de la région de la zone d'étude sont appelées Rimouski et Lac Matapédia²⁶.

L'unité Rimouski correspond à la frange littorale qui longe le fleuve Saint-Laurent, entre les villes de Kamouraska et de Matane. Le relief est très uniforme et la frange littorale n'est ponctuée que de quelques buttes rocheuses ou de quelques coteaux. Le substrat rocheux est sédimentaire (shale, conglomérat, calcaire, grès, quartzite). La frange littorale a subi l'invasion marine postglaciaire. Une grande partie de l'unité est couverte d'une mince couche de dépôts littoraux marins qui se présentent généralement sous la forme de crêtes littorales. On trouve également des dépôts marins sableux et argileux. Les argiles marines sont fréquemment recouvertes de vastes tourbières aux endroits mal drainés. Le réseau hydrographique se résume à quelques lacs et ruisseaux. Les rivières du Loup, Métis et Matane y sont également présentes et traversent perpendiculairement l'unité pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. L'unité est comprise dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. Sur les sites mésiques, on trouve l'érablière à bouleau jaune sur les sites bien drainés, tandis que la sapinière à épinette rouge occupe les sites moins bien drainés. Enfin, les sols organiques sont colonisés par la pessière à sphaignes et par la cédrière tourbeuse. Le climat est de type subpolaire, subhumide, intermédiaire. L'agriculture occupe environ les deux tiers de la superficie²⁷.

L'unité Lac Matapédia comprend tout l'arrière-pays qui est situé entre les villes de Rimouski et de Matane. Le relief est constitué de coteaux et de collines, aux versants de pente faible à modérée. Les sommets sont peu élevés et dépassent rarement 350 m. Le substrat rocheux est sédimentaire (shale, conglomérat, calcaire, grès). Les dépôts de surface résultent principalement de l'altération de la roche en place. Ces altérites couvrent la plupart des coteaux et

²⁵ P. DUMAIS et G. ROUSSEAU, *loc. cit.*, p. 39.

²⁶ A. ROBITAILLE et J-P. SAUCIER, *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 1998, p.112 et 115.

²⁷ *Ibid.* p. 112.

des collines et occupent la moitié de la superficie. Le till se localise sur les bas versants et dans les vallées. Le réseau hydrographique comprend des ruisseaux, des lacs et des rivières. Le lac Matapédia domine le paysage à l'extrémité est, tandis que le reste du territoire est drainé par la rivière Métis qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent. L'unité est comprise dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. Les sommets et les hauts de pentes bien drainés sont occupés par l'érablière à bouleau jaune. Les sites hydriques sont colonisés par la sapinière à thuya et frêne noir. Enfin, la cédrière tourbeuse persiste sur les dépôts organiques. La forêt couvre la plus grande partie du territoire, mais l'agriculture se pratique sur plus d'un tiers de la superficie²⁸.

4.0 L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE

4.1 L'habitabilité

Les données paléoenvironnementales indiquent que certaines zones auraient été habitables par des groupes humains relativement peu de temps après le départ des nappes glaciaires. L'établissement d'une végétation de toundra avait certainement déjà débuté vers 10 000 ans AA, si ce n'est avant. Il est probable que la colonisation animale a suivi de près. Il semble donc que la capacité de support biologique de ce milieu de type arctique aurait été suffisante pour soutenir une population humaine prédatrice réduite, dès cette époque. À partir de 9 500 ans AA, le développement de la végétation permettait un environnement réceptif et riche en ressources animales et végétales favorables aux populations humaines. Vers 7 900 ans AA, commencèrent à s'établir des conditions environnementales semblables à celles d'aujourd'hui.

4.2 La présence amérindienne

La période paléoindienne (12 000 ans AA à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne correspond à l'époque initiale du peuplement humain de la région du Nord-Est américain. Le Paléoindien se divise en deux phases : une phase ancienne (12 500 ans AA à 10 000 ans AA) et une phase récente (10 000 ans AA à 8 000 ans AA)²⁹. C'est le caractère diagnostique des pointes de projectile qui permet de distinguer ces deux phases. La phase ancienne est caractérisée par la production de pointes de projectile à cannelure identifiées à des populations nommées Clovis et Folsom. La phase récente se distingue par une pointe de forme lancéolée, retouchée parallèlement en pelure, caractéristique d'une culture nommée Plano. Cette période est caractérisée par le nomadisme des populations et un mode de subsistance basé sur la chasse et la cueillette. Ces populations étaient adaptées à l'exploitation d'une faune aujourd'hui en grande partie éteinte : mammoth, mastodonte, bisons, caribous, etc. Dans le Nord-Est américain, les caribous étaient vraisemblablement une

²⁸ A. ROBITAILLE et J-P. SAUCIER, *op. cit.*, p. 115.

²⁹ M. PLOURDE, *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologie, étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Rapport final remis à la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Centre Archéo topo, Québec, 2006, p. 3-4.

ressource privilégiée par les paléindiens, mais ceux-ci exploitaient également la biomasse locale. Les groupes paléindiens étaient adaptés à un environnement froid de type subarctique³⁰. Au Québec, la région du lac Mégantic, dans L'Estrie, a livré des traces de culture matérielle datant entre 12 500 ans AA et 12 200 AA, qui peuvent être associées au Palé Indien ancien³¹.

Plus près de la zone à l'étude, les sites archéologiques les plus anciens actuellement connus au sud de l'estuaire du Saint-Laurent sont de la phase du Palé Indien récent (entre 9 000 ans AA et 8 000 ans AA). Il s'agit d'une période pendant laquelle des groupes, descendants possibles des Paléindiens anciens, ont poursuivi leur appropriation de l'espace, mais dans un contexte environnemental peut-être moins favorable et surtout moins diversifié que pendant la période qui précédait. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie forment une des régions les plus importantes de cette période, avec près d'une cinquantaine de sites qui y ont été découverts à ce jour. Ceux-ci se répartissent le long de la frange littorale, entre Rimouski à l'ouest et Rivière-au-Renard à l'est, avec la plus grande concentration entre Sainte-Anne-des-Monts et La Martre, où des sources de matières lithiques ont été exploitées intensément durant la phase du Palé Indien récent. Caractérisés par la présence de pointes de projectiles taillées, avec la caractéristique des retouches parallèles, les campements Plano ont été identifiés principalement en Gaspésie, sur de hauts plateaux surplombant aujourd'hui l'estuaire, comme à La Martre³², Sainte-Anne-des-Monts³³ et dans le Bas-Saint-Laurent, le long d'anciennes terrasses fluviales, comme à Rimouski³⁴, à Squatec³⁵, dans le Parc du Bic³⁶ et à Price où deux sites de cette période ont été découverts de part et d'autre de la rivière Mitis³⁷.

Le contexte géomorphologique de ces sites archéologiques indique qu'ils sont associés, pour la plupart, à d'anciennes rives de la mer postglaciaire de Goldthwait. Ils sont, en effet, localisés à des altitudes variant entre 15 m et 102 m au dessus du niveau actuel de la mer. L'analyse de résidus sanguins microscopiques, présents sur le

³⁰ P. DUMAIS, «L'archéologie de la période pré-contact dans le Bas-Saint-Laurent» *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* vol. 14 n° 2, 1991, p.5.

³¹ C. CHAPDELAINÉ et coll., *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec. 2007.

³² É. CHALIFOUX, « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* (57), 1999, p. 69-79.

³³ J. BENMOUYAL, *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossier 63, ministère des Affaires culturelles du Québec. Xvii, 1988, 593 p.

³⁴ C. CHAPDELAINÉ et J. DUMONT (éd.), « Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano ». Montréal, ministère des Transports du Québec, *Recherches amérindiennes au Québec*, collection Paléo-Québec N° 22. 1994.

³⁵ P. DUMAIS et G. ROUSSEAU, « De limon et de sable. Une occupation paléindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3), 2002, p. 55-75.

³⁶ P. DUMAIS, *Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère des Affaires culturelles, Direction de L'Est-du-Québec, Dossier 64, 1988, x-112 p.

³⁷ J.-Y. PINTAL, *loc. cit.*

tranchant de certains outils, suggère qu'il y a eu une exploitation diversifiée d'espèces animales telles que les cervidés, les salmonidés, les félidés, les lagomorphes (lièvres) et les pinnipèdes³⁸.

La période de l'Archaïque (8 000 ans AA à 3 000 ans AA)

La période de l'Archaïque fait référence à des manifestations culturelles variées. Celles-ci se retrouvent dans un intervalle de temps compris entre la disparition des traits distinctifs du Paléoindien récent et l'apparition de la technologie céramique du Sylvicole. La période de l'Archaïque est divisée en trois phases : l'Archaïque ancien (8 000 ans AA à 7 000 ans AA), l'Archaïque moyen (7 000 ans AA à 5 500 ans AA) et l'Archaïque récent ou supérieur (5 500 ans AA à 3 000 ans AA). Sur des bases chronologiques et typologiques, la phase récente de l'Archaïque a été divisée en deux manifestations distinctes : l'Archaïque laurentien (5 500 ans AA à 4 200 ans AA) et l'Archaïque post-laurentien (4 200 ans AA à 3 000 ans AA)³⁹. La période de l'Archaïque se démarque de la période paléoindienne par le recours à une très grande variété de matériaux de taille de la pierre, aux qualités inégales, et par l'introduction de la technique du polissage de la pierre à partir de laquelle étaient fabriqués les haches, gouges, poids de filet, poids de propulseur et baïonnettes. L'emmanchement des pointes de projectile était assuré par des encoches ou un pédoncule. Le soin apporté à la finition et à la symétrie des outils taillés était moins important que pendant la période paléoindienne et plusieurs objets en os étaient fabriqués pour les besoins de la pêche. Cette période correspond également à l'introduction du cuivre natif dans l'attirail technologique. Les sites d'habitation étaient aussi plus variables dans leurs formes et fonctions⁴⁰.

Alors que les groupes paléoindiens récents occupaient le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, des groupes de la période de l'Archaïque ancien, probablement issus des populations paléoindiennes anciennes arrivées précédemment, étaient présents plus au sud, en Nouvelle-Angleterre, ainsi qu'au nord-est, dans le détroit de Belle-Isle. D'autre part, au même moment, des groupes humains étaient déjà présents dans le Témiscouata et à Price ainsi qu'à l'embouchure de la rivière Chaudière, dans la région de Québec⁴¹.

Le littoral sud du golfe du Saint-Laurent est moins connu, en ce qui concerne les autres périodes chronologiques. Le seul travail d'envergure qui a traité de sa préhistoire est celui de J. Benmouyal pour la région de la Gaspésie⁴². Après la période paléoindienne récente, qui est sans aucun doute la plus représentée, suit une tradition nommée «Tradition gaspésienne», qui correspond essentiellement à la période Archaïque. L'archéologue J. Benmouyal suggère que la Gaspésie fût le lieu de continuité culturelle d'une population locale qui évolua sur place depuis l'épisode paléoindien jusqu'à moins 1 300 ans AA, sans grands contacts avec les autres populations précédentes à l'extérieur de leur

³⁸ É. CHALIFOUX, *loc. cit.*

³⁹ M. PLOURDE, *op. cit.*, p. 4-7.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁴¹ ETHNOSCOPE, *Étude de potentiel archéologique, projet de construction 20-3371-9809, route 234, municipalité de Price*. Ministère des Transports du Québec. 2005, 60 p.

⁴² J. BENMOUYAL, *loc. cit.*, tiré de Ethnoscop, 2005.

région. La Tradition gaspésienne a été répartie en deux périodes : l'ancienne, qui va de la fin du paléoindien récent jusqu'à environ 3 000 ans AA, et la récente, qui va de 3 000 ans AA à environ 1 300 ans AA. La Tradition gaspésienne ancienne est représentée par des sites qui sont localisés aux mêmes emplacements que ceux des Paléoindiens, comprenant à peu près les mêmes catégories d'outils et montrant une continuation de l'usage des matériaux lithiques, soit des cherts locaux. La Tradition gaspésienne récente poursuit l'évolution des mêmes traits technologiques, mais avec l'apparition plus fréquente d'influences extérieures, comme l'usage de matériaux lithiques exogènes, une technique de taille sur nucléus, des formes nouvelles d'outillage, le tout indiquant des contacts plus fréquents avec d'autres groupes culturels⁴³.

Compte tenu des caractéristiques du milieu physique et de celles des sites archéologiques connus dans la région de la zone d'étude, des sites archéologiques de la période archaïque pourraient se retrouver dans certaines parties de la zone d'étude dont l'altitude est supérieure à 10 m notamment sur les rebords de terrasses.

La période Sylvicole (3 000 ans AA à 450 ans AA)

Dans le Nord-Est américain, la période Sylvicole désigne la dernière tranche chronologique de la période de pré-contact qui correspond à l'apparition des vases en argile cuite. L'évolution morpho-stylistique des vases en céramique permet ainsi le découpage du Sylvicole en trois grands épisodes : le Sylvicole inférieur (3 000 ans AA - 2 500 ans AA à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 ans AA à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 400 ans AA)⁴⁴ ⁴⁵. Dans la région de la plaine de Montréal, le Sylvicole correspond à une période caractérisée par une augmentation démographique constante et par un changement dans le mode d'utilisation du territoire et dans la mobilité des groupes. Cette tendance évoluera par la suite vers l'implantation de l'horticulture, qui s'ajoutera à un mode de subsistance axé sur la prédation et la cueillette, de même que vers une sédentarisation et une complexification de la structure sociale et politique.

Le Sylvicole est donc un concept qui, en plus de véhiculer un sens chronologique, supporte aussi une idée d'évolution culturelle. Ceci peut porter, selon P. Dumais⁴⁶, à confusion lorsqu'on étudie la préhistoire de régions qui se trouvent à la périphérie de l'espace sylvicole comme tel. Le marqueur qu'est la céramique n'a, par exemple, jamais constitué un élément important chez les populations du subarctique ou de la région du golfe du Saint-Laurent, quoique celles-ci en avaient acquis par échanges ou qu'elles en aient parfois fabriqué à partir de modèles méridionaux. Conséquemment, la découverte d'un site archéologique dans lequel on retrouve de la céramique, dans la région de l'estuaire ou du Témiscouata, soulève toujours la question de l'identité culturelle. Les sites à céramique

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ C. CHAPDELAINE, « La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique ». *Anthropologie et Sociétés* 13(2), 1989b, p. 127-142.

⁴⁵ N. CLERMONT et C. CHAPDELAINE, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 1982.

⁴⁶ P. DUMAIS, *loc.cit.*, 1991.

sont-ils le produit d'une incursion de groupes méridionaux dans des territoires étrangers ou sont-ils des emplacements « autochtones » contenant des éléments technologiques empruntés ou copiés?

Plusieurs sites sylvicoles ont été mis au jour dans le Bas-Saint-Laurent, en particulier dans la région du Bic⁴⁷, de Saint-André⁴⁸, sur quelques îles, dont celles de Kamouraska (l'Île Brûlée et l'Île aux Corneilles)⁴⁹ ainsi qu'à Grand-Métis, sur la rive est de la rivière Mitis, près de son embouchure⁵⁰. Au Bic, ce sont les sites du Sylvicole moyen qui dominent et qui témoignent d'une fréquentation humaine plus assidue que pendant l'Archaïque⁵¹. Au Témiscouata, on note l'existence d'une douzaine de sites qui révèlent une présence continue de populations humaines, à partir du Sylvicole inférieur jusqu'au Sylvicole supérieur⁵². À Grand-Métis, le site DdEa-2 comprend des composantes archéologiques associées aux périodes du Sylvicole moyen et supérieur⁵³.

Les sites attribués au Sylvicole supérieur, et donc à une identité iroquoïenne (relatif aux Iroquoiens du Saint-Laurent), retiennent l'attention du fait de leur présence en dehors du territoire habituellement considéré comme celui de ce groupe amérindien. Les sites archéologiques qui contiennent de la poterie iroquoïenne dans le Bas-Saint-Laurent sont surtout sur les îles de l'estuaire, mais un bon nombre d'entre eux ont été découverts à l'intérieur des terres au Témiscouata⁵⁴. Cette présence ou influence iroquoïenne pourrait s'expliquer en grande partie par l'existence d'un espace stratégique situé à l'embouchure de la rivière Saguenay, qui donnait accès à un immense espace d'exploitation à l'intérieur des terres et qui était fréquenté, si ce n'est contrôlé à l'époque de Cartier par des Iroquoiens de Stadaconé. Ces Iroquoiens, agriculteurs semi-sédentaires, contrôlaient par ailleurs la vallée du Saint-Laurent dans leur aire de résidence et étendaient leur influence jusqu'aux confins des territoires malécites (Côte-du-Sud), micmacs (Baie de Gaspé) et montagnais (Côte-Nord). Les quelques sites découverts sur les îles et à l'intérieur des terres témoigneraient vraisemblablement des déplacements réguliers qu'effectuaient les Iroquoiens vers leurs territoires de pêche et de chasse⁵⁵.

⁴⁷ *Id.*, *op.cit.*, 1988.

⁴⁸ *Id.*, *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975*, MAC, rapport inédit, 1976, 132 p.

⁴⁹ R. TREMBLAY et J.-B. VAILLANCOURT, *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 1994, 89 p.

⁵⁰ ETHNOSCOPE, *op. cit.*

⁵¹ P. DUMAIS, *loc.cit.*, 1991, p. 7.

⁵² É. CHALIFOUX, A. L. BURKE et C. CHAPDELAIN, « La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk ». *Paléo-Québec 26, Recherches amérindiennes au Québec*, 1998 p. 47-60.

⁵³ ETHNOSCOPE, *op. cit.*

⁵⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁵ P. DUMAIS, *loc. cit.*, 1991, p. 8.

Compte tenu des caractéristiques du milieu physique de la région de la zone d'étude et de celles des sites archéologiques connus, il existe une probabilité de retrouver des vestiges reliés à des occupations de cette période dans la zone d'étude, et ce, essentiellement dans la partie riveraine.

Les Amérindiens de la période historique

Pendant toute la période historique, celle qui suit les voyages de Jacques Cartier, le Bas-Saint-Laurent constitue une zone d'exploitation des ressources et de passage pour les nations amérindiennes qui habitent l'est du Canada. Au XV^e siècle, le bas estuaire du Saint-Laurent constitue une zone de contact entre les nations algonquiennes (Montagnais, Micmacs, Malécites) et les bandes iroquoiennes (Mohawks, Hurons, Iroquois). Au début de l'été, les groupes iroquoiens entament une longue période d'excursions vers le golfe du Saint-Laurent. Ils se rendent même à Percé et jusqu'à Miscou, loin de leurs villages concentrés entre l'île aux Coudres et Portneuf. Lorsque Champlain pénètre à nouveau dans l'estuaire, au XVII^e siècle, cette présence iroquoienne est déjà chose du passé. Si Champlain ne rencontre plus d'Iroquois en bas de Québec, c'est qu'ils en ont été chassés par les Amérindiens de l'est⁵⁶.

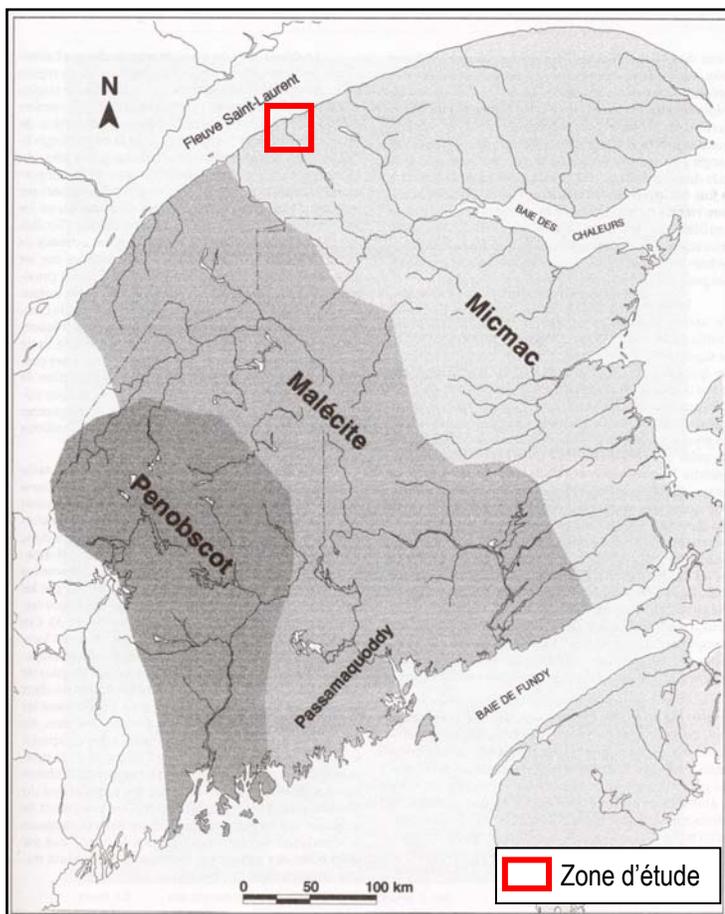


Figure 3 Carte de répartition des groupes autochtones dans le Bas-Saint-Laurent et le Témiscouata au 19^e siècle (tiré de É. CHALIFOUX, A. L. BURKE et C. CHAPDELAINE, « La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk ». Paléo-Québec 26, *Recherches amérindiennes au Québec*, 1998, p.21)

Parmi ceux-ci, les Micmacs (dont le territoire comprend la zone d'étude, voir figure 3) constituent, par leur nombre et leur rayonnement géographique, une des plus importantes nations amérindiennes du nord-est américain. Au début de la colonisation européenne, leur territoire couvre l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la péninsule de Gaspé et toute la moitié est du Bas-Saint-Laurent. La nation compte alors entre quatre et cinq mille individus. La vallée de la Matapédia, le réseau des rivières Mitis et Matane constituent leur territoire d'exploitation vers l'ouest. Mais on les rencontre encore plus haut sur l'estuaire. En 1677, le père jésuite Morain

⁵⁶J.-C. FORTIN et coll., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, IQRC, 1993, 864 p.

compte deux cents individus à la mission Bon-Pasteur de la rivière du Loup. Jusqu'au début des années 1800, de nombreux témoins attestent de la présence micmaque dans la partie est du Bas-Saint-Laurent. Ainsi, en 1741, le sulpicien Clément Pagès, qui voyage sur un navire en provenance de France, raconte avoir rencontré des Micmacs à Rimouski. Vingt-cinq années plus tard, un autre voyageur en voit au Bic. En 1784 et 1791, deux documents attestent d'une présence micmaque à Matane⁵⁷.

En ce qui concerne la zone d'étude, à la fin du XVII^e siècle, il est connu que des Montagnais fréquentent la baie de Mitis. Ils furent ensuite remplacés par des Micmacs et des Malécites, qui y pêchaient l'anguille et le saumon. Vers 1840, on dénombrait plus de 200 individus, uniquement sur les bords de la rivière Mitis. Cependant, à la fin du XIX^e, la plupart des Amérindiens identifiés à Métis ont gagné les réserves de Restigouche, Betsiamites et Bécancour⁵⁸.

4.3 Les zones à potentiel archéologique

L'occupation amérindienne dans la zone à l'étude est peu connue. Une consultation du registre de l'ISAQ du MCCCQ révèle qu'un seul site archéologique amérindien est actuellement connu à l'intérieur de la zone d'étude. Il s'agit du site DdEa-2, localisé sur la rive est de la rivière Mitis, à moins de 200 m de son embouchure. Ce site de la période du Sylvicole comprend des composantes associées au Sylvicole moyen tardif (1 500 ans AA à 1 000 AA) et au Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 450 ans AA)⁵⁹. Deux autres sites archéologiques (DdEa-1 et DdEa-3), qui témoignent d'une présence amérindienne au Paléoindien récent (10 000 ans AA à 8 000 ans AA) et à l'Archaïque ancien (8 000 ans AA à 7 000 ans AA), sont localisés à proximité de la zone d'étude. Ces deux sites se trouvent de part et d'autre des rives de la rivière Mitis, à la hauteur du barrage Mitis-Un⁶⁰.

Les données qui concernent l'occupation amérindienne dans la région de la zone d'étude sont peu nombreuses et la détermination du potentiel, dans ce contexte, doit s'appuyer sur des notions théoriques pour définir l'habitabilité de la zone d'étude, au cours des millénaires. Le concept d'habitabilité fait intervenir le paléoenvironnement, les facteurs biotiques et physiques, comme étant des éléments favorables ou contraignants pour l'établissement humain. Dans un contexte climatique favorable, les possibilités d'occupation humaine dépendent en grande partie de la disponibilité des ressources (eau, biomasse, matières premières) et des caractéristiques physiographiques (accessibilité, topographie, drainage du sol, type de dépôts, etc.). De plus, certains facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyances, etc.) ont pu jouer un rôle non négligeable dans le choix des espaces d'habitation ou d'exploitation des ressources.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 228.

⁵⁹ P. DESROSIERS, *op.cit.*

⁶⁰ J.-Y. PINTAL, *loc. cit.*

4.3.1 *Le milieu immédiat*

Le relief et les matériaux superficiels

L'examen des cartes topographiques et des photos aériennes de la zone d'étude révèle un relief généralement plat, faiblement ondulé, ponctué de terrasses, de paléo-plages et de replats d'altitudes diverses. La zone d'étude comprend des superficies qui ont pu supporter la présence de populations humaines anciennes. Ces surfaces sont divisées en quatre unités physiographiques :

La première unité se compose de basses terrasses côtières dont la plupart, associées à la terrasse Mitis, ont une altitude inférieure à six mètres. Elles sont composées de sable et de gravier qui reposent sur une plate-forme rocheuse. Cette unité est datée d'environ 2000 ans AA et a pu supporter des établissements amérindiens durant les périodes du Sylvicole moyen et supérieur et pendant la période historique. Un niveau de terrasse intermédiaire, à l'altitude de 10 mètres, daté de 7 800 ans AA, a pu également accueillir des populations amérindiennes dès la période de l'Archaïque.

La seconde unité correspond à une zone de contrefort, formée de la falaise et plate-forme de Micmac. La terrasse Micmac (15 à 20 m) est constituée d'argile gris rosâtre de la Mer de Goldthwait. Cette unité est datée entre 8 500 ans AA à 9 000 ans AA et pourrait avoir accueilli des campements amérindiens dès la période paléoindienne.

La troisième unité correspond à des terrasses marines recouvertes d'argile caillouteuse. Celles-ci sont associées au retrait progressif de la Mer de Goldthwait, et pourraient avoir été occupées par des Amérindiens dès la période paléoindienne. Des sites de cette période ont d'ailleurs été découverts dans des contextes similaires, à Rimouski⁶¹, Price⁶² et à divers endroits en Gaspésie⁶³ ⁶⁴.

La quatrième unité correspond à des crêtes littorales caractérisées par la présence d'une mince couche de dépôts littoraux marins. Cette unité, constituée de paléo-plages, a pu accueillir des campements de courte durée pendant la période paléoindienne. Des sites de cette période ont d'ailleurs été retrouvés dans des contextes similaires, dans la région du Bic⁶⁵.

L'hydrographie

La zone à l'étude comprend quelques ruisseaux, ainsi que la rivière Mitis. Les ruisseaux les plus importants sont les ruisseaux Jaune, Pagé, Cazes et Brand, qui est en partie canalisé. Les ruisseaux Jaune et Brand permettaient un

⁶¹ C. CHAPDELAINE et J. DUMONT, *op. cit.*

⁶² J.-Y. PINTAL, *op. cit.*

⁶³ J. BENMOUYAL, *op. cit.*

⁶⁴ É. CHALIFOUX, *loc. cit.*, 1999.

⁶⁵ P. DUMAIS, *op. cit.*, 1988.

accès à de l'eau douce à partir des rives du fleuve Saint-Laurent. Quant à la rivière Mitis, il y a 12 400 ans AA, celle-ci se déversait alors dans une mer dont le niveau de base était à une altitude de 75 mètres au-dessus du niveau actuel. C'est avec le retrait des eaux de la mer de Goldthwait que la rivière a régularisé la pente de son lit et s'est encaissée dans son substrat, en fonction du rehaussement du socle terrestre. Les sédiments présents dans le bassin et le chenal de la rivière Mitis ont facilité l'aménagement naturel de terrasses fluviales, étagées de part et d'autre des rives de la rivière. Les niveaux de ces terrasses concordent avec les altitudes de diverses étapes de la régression de la mer de Goldthwait⁶⁶. À partir de sa source au lac à la Croix, à environ 300 m d'altitude, la rivière Mitis coule sur une distance de 51 km et draine un territoire de 1 828,5 km²⁶⁷. Parmi ses principaux tributaires, on retrouve les rivières Neigette et Mistigouèche⁶⁸. Ces cours d'eau constituaient des sources d'eau potable et pouvaient être l'objet d'une exploitation des ressources halieutiques ou autres par des populations humaines, en plus d'être une voie d'accès vers l'intérieur des terres.

Les perturbations

La zone d'étude comprend plusieurs secteurs qui ont été des perturbés. Une bonne partie des sols de la zone a été perturbée par l'exploitation agricole intensive, par le développement des routes, du bâti et par d'autres aménagements. Des glissements de terrain se sont également produits le long des rives de la rivière Mitis. Toutefois, ces perturbations n'annihilent pas le potentiel archéologique, car il peut subsister des sols archéologiques à une profondeur supérieure à celle des labours ou à celle d'autres aménagements anthropiques. Des lambeaux de sites archéologiques peuvent être encore présents à certains endroits, malgré l'érosion des rives. Des vestiges archéologiques significatifs peuvent donc être retrouvés dans des contextes remaniés et fournir des données importantes concernant l'occupation humaine ancienne.

4.3.2 Le potentiel archéologique

La zone d'étude comprend des formes de terrain qui ont pu être occupées par des campements, sur de courtes périodes, à partir de la période paléoindienne jusqu'à la période historique. La région de la zone d'étude pouvait être perçue comme une zone d'exploitation occasionnelle de la biomasse, notamment pour les ressources halieutiques et terrestres. La rivière Mitis pouvait aussi être empruntée comme voie de circulation. Il serait aussi possible de retrouver de petits sites archéologiques, en particulier des sites de halte ou d'exploitation saisonnière des ressources.

⁶⁶ R. FAVREAU, *op. cit.*, 1997.

⁶⁷ H. MARQUIS et F. LÉVESQUE. *Fiche signalétique-saumon*. Rivière Mitis. Rapport présenté à la vice-présidence Environnement, Hydro-Québec par Gilles Shooner et Associés inc. 92 p. et annexes cité dans M.-A. VAILLANCOURT et C. LAFONTAINE. 1999. *Caractérisation de la Baie Mitis*. Rapport produit pour les Jardins de Métis. 1990. 186 p.

⁶⁸ *Ibid.*

4.3.3 *Les zones à potentiel archéologique*

L'analyse des données relatives au potentiel archéologique amérindien a permis de délimiter 8 zones à potentiel où il y a une possibilité de découvrir des vestiges archéologiques reliés à une occupation amérindienne (tableau 1 et plan 2). Ces zones sont identifiées de A 1 à A 8, le A étant associé à amérindien pour le distinguer des zones à potentiel euro-québécois (E). Les recommandations formulées pour les zones à potentiel archéologique ne s'appliquent toutefois que pour la zone d'étude, et plus précisément pour l'emprise du tracé qui sera retenu pour la réalisation de ce projet d'aménagement routier.

Les zones à potentiel archéologique A1 et A2 (tableau 1 et plan 2) correspondent à des replats de terrasse (Mitis, Micmac, ou autres) dont l'altitude actuelle varie de 4 à 20 m. Celles-ci donnent un accès à de l'eau douce et sont caractérisées par la présence de ruisseaux. Ces surfaces sont susceptibles de contenir des vestiges archéologiques associés à des campements de courte durée, où des groupes amérindiens pouvaient faire provisions d'eau douce et exploiter la biomasse locale, pendant les périodes du Paléoindien récent, jusqu'au Sylvicole supérieur.

Les zones à potentiel archéologique A3 à A6 (tableau 1 et plan 2) correspondent à des replats de terrasse qui sont situés de part et d'autre de la rivière Mitis et dont l'altitude actuelle varie de 4 à 30 m. Ces zones qui pourraient révéler la présence de vestiges archéologiques associés à des campements de courte durée, où des groupes amérindiens ont pu exploiter la biomasse locale pendant les périodes du Paléoindien récent, jusqu'au Sylvicole supérieur.

Les zones à potentiel archéologique A7 et A8 (tableau 1 et plan 2) correspondent à des paléo-rivages associés à la mer postglaciaire de Goldthwait, dont l'altitude actuelle varie de 27 à 40 m. Ces zones à potentiel archéologique sont susceptibles de révéler des vestiges archéologiques associés à des campements amérindiens de courte durée durant la période paléoindienne.

4.3.4 *Recommandations*

Il est recommandé qu'un inventaire archéologique systématique soit réalisé avant le début des travaux afin de vérifier le potentiel archéologique dans les limites d'emprise des zones à potentiel archéologique pouvant être touchées par des travaux de construction. Cet inventaire devrait prendre la forme de puits de sondages, excavés manuellement ou à l'aide de machinerie, selon la nature des dépôts. Les puits de sondage manuel devront être distant d'au plus 15 m et disposés en quinconce. En cas de puits de sondage positifs, des puits de sondage supplémentaires devront être pratiqués en périphérie à une distance maximale de 5 m les uns des autres, afin de délimiter l'espace archéologiquement positif.

Dans les espaces situés à l'intérieur des limites des travaux de construction, où les zones à potentiel archéologique amérindien et euro-québécois se superposent, il est recommandé de réaliser des puits de sondage à l'aide de

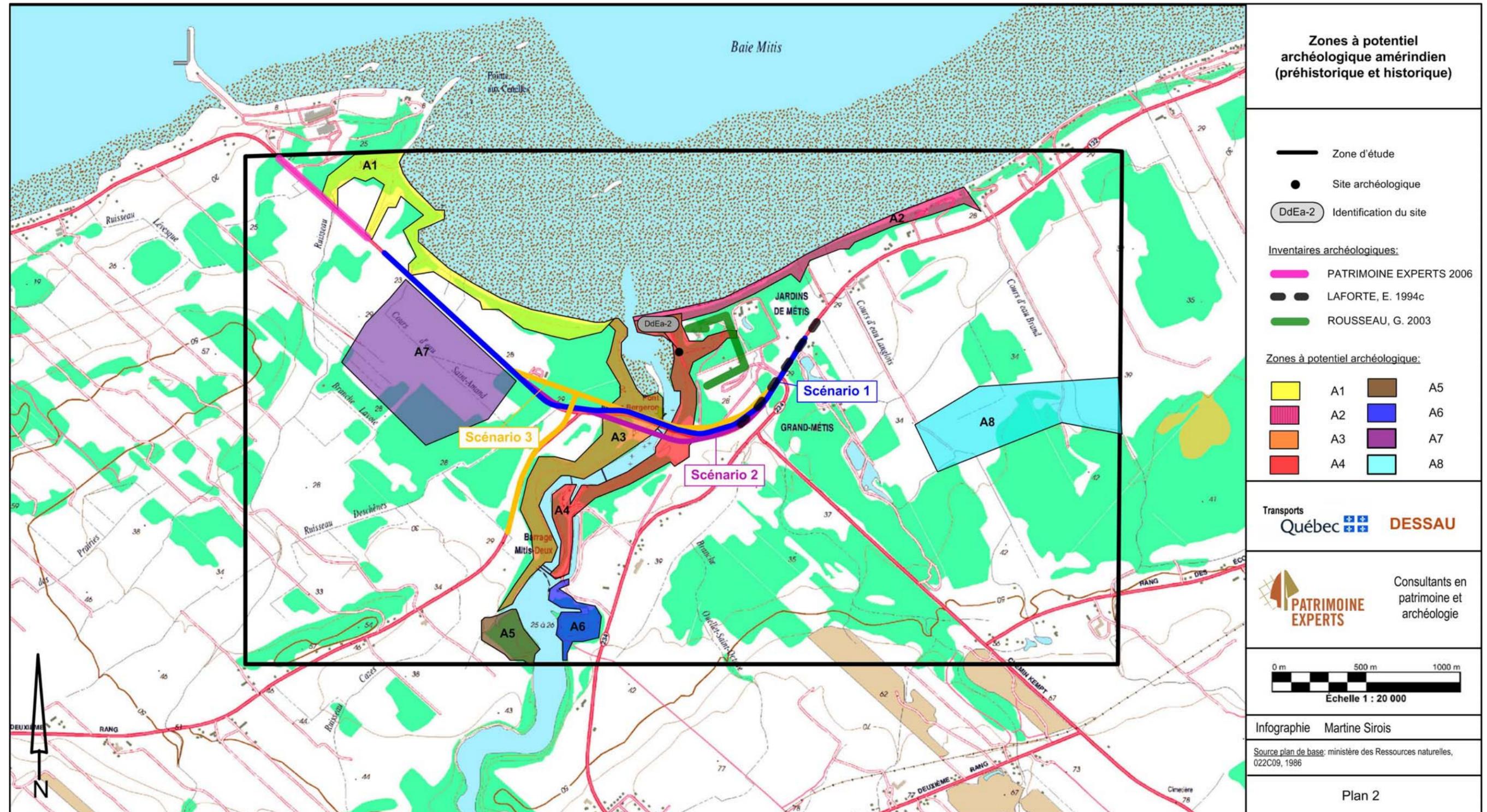
machinerie (rétro-excavatrice). Ces puits de sondages devraient avoir une dimension minimum de 1 m x 2 m, être distant de 10 m les un des autres et être disposés en quinconce ou selon les recommandations des zones à potentiel archéologique euro-qubécois concernées.

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)

Zone	Identification géomorphologique	Longueur approx. (m)	Largeur approx. (m)	Superficie approx. (m ²)	Altitude relative (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel amérindien	Recommandations
A1	Replats de terrasse	2 242	15 à 100	211 105	4 à 20	Zone littorale en grande partie boisée. Le ruisseau Jaune coule à l'ouest de la zone.	Perturbations mineures du sol causées par l'activité agricole.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs). Les puits de sondage de 1 m x 2 m devront être réalisés à la rétro-excavatrice dans les espaces où se superpose la zone à potentiel archéologique E2 (voir les recommandations du tableau 3).
A2	Replats de terrasse	1 899	34 à 146	88 586	4 à 20	Zone littorale en grande partie boisée. Présence d'aménagements routiers et d'habitations aux extrémités est et ouest.	Perturbations mineures du sol causées par des aménagements routiers et autres.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs). Les puits de sondage de 1 m x 2 m devront être réalisés à la rétro-excavatrice dans les espaces où se superpose la zone à potentiel archéologique E1 (voir les recommandations du tableau 3).
A3	Replats de terrasse	2 343	50 à 311	197 109	4 à 20	Zone riveraine située dans un environnement en partie boisé et en milieu agricole.	Perturbations du sol causées par l'aménagement routier, agricole, hydroélectrique (barrage Mitis-Deux) et autres.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs). Les puits de sondage de 1 m x 2 m devront être réalisés à la rétro-excavatrice dans les espaces où se superpose les zones à potentiel archéologique E2 et E4 (voir les recommandations du tableau 3).
A4	Replats de terrasse	1 972	20 à 300	168 056	4 à 20	Zone riveraine située dans un environnement en partie boisé et en milieu agricole.	Perturbations du sol causées par l'aménagement routier, agricole, hydroélectrique (barrage Mitis-Deux) et autres.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs). Les puits de sondage de 1 m x 2 m devront être réalisés à la rétro-excavatrice dans les espaces où se superpose les zones à potentiel archéologique E1 et E5 (voir les recommandations du tableau 3).
A5	Replats de terrasse	328	75 à 233	46 853	4 à 30	Zone riveraine presque entièrement boisée avec une partie déboisée au nord-ouest.	Perturbations mineures du sol causées par l'activité agricole et l'aménagement de sentiers.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m

Tableau 1 : Zones à potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)

Zone	Identification géomorphologique	Longueur approx. (m)	Largeur approx. (m)	Superficie approx. (m ²)	Altitude relative (m)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel amérindien	Recommandations
									en périphérie des puits positifs).
A6	Replats de terrasse	388	40 à 215	44 174	4 à 30	Zone riveraine en partie boisée et en milieu agricole.	Perturbations mineures du sol causées par l'activité agricole et l'aménagement de sentiers.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs).
A7	Paléo plage	777	457	334 249	27	Zone située dans un environnement agricole comprenant des secteurs boisés vers le sud.	Perturbations mineures du sol causées par l'activité agricole et l'aménagement de chemins et sentiers.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs).
A8	Paléo plage	963	213 à 384	279 490	33 à 40	Zone située dans un environnement agricole comprenant des secteurs boisés vers le sud. Le ruisseau Brand est localisé dans la partie est de la zone.	Perturbations mineures causées par l'activité agricole et l'aménagement de chemins.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à des campements de courtes durées.	Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage manuel au 15 m (au 5 m en périphérie des puits positifs).



Plan 2 Zones à potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique)

5.0 L'OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE

Les travaux d'aménagement routier prévus vont toucher deux municipalités : Sainte-Flavie et Grand-Métis. Un bref historique est présenté pour ces deux municipalités. Cependant, comme la rivière Métis est un élément central de la zone d'étude et un moteur du développement historique local, l'étude a été centrée sur l'évolution du bâti présent sur les deux rives de la rivière comprises dans l'aire d'étude locale. Les municipalités de Sainte-Flavie et Grand-Métis se retrouvent sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Elles sont traversées par la route 132, qui est un axe majeur de circulation de cette région.

5.1 Les seigneuries

La zone d'étude est comprise dans ce qui étaient autrefois les seigneuries de Métis, de Lepage-Thibierge et le fief Pachot (figure 4).

5.1.1 La Seigneurie de Métis (ou Perras)

La Seigneurie de Métis fut concédée à Jean-Baptiste Peiras par le gouverneur Frontenac, le 6 mai 1675. En 1724, elle appartient à Élisabeth de Peiras, belle-mère de Louis Lambert. Ce sont les descendants de Louis Lambert qui en sont propriétaires en 1791. Le 29 mai 1802, la Seigneurie est vendue à Mathew McNider et à son épouse, Angélique Stuart pour quelques centaines de louis. En 1689, les mêmes terres à l'embouchure de la Mitis étaient consacrées sous la forme d'un fief (Pachot). Suite à des problèmes avec la justice, McNider se voit saisir la seigneurie de Métis. En 1807, le même John McNider, nouveau détenteur des droits à la suite d'une vente par le Shérif, parvient à faire officialiser son titre de Seigneur. Il réussit même à faire étendre la limite ouest de sa concession jusqu'à la rivière Métis, amputant ainsi la moitié du fief Pachot⁶⁹.

John McNider installe des colons écossais, établit des postes de pêche et un chantier maritime à Petit-Métis. À sa mort, en 1829, ses héritiers sont ses petits-neveux John et William McNider. En 1851, les droits sur la Seigneurie de Métis sont cédés à Archibald et David Ferguson. Peu après, Archibald cède sa part à son frère David qui devient ainsi le Seigneur de Métis jusqu'à son décès, survenu en 1870. Son fils, John H. Ferguson, vend ensuite les droits sur l'embouchure de la rivière Mitis à Georges Stephen, le 14 juillet 1886. Quant aux terres de Petit-Métis, elles sont cédées à Arthur Mathewson après le décès de John Ferguson⁷⁰.

Georges Stephen établit, en 1887, à l'embouchure de la rivière Mitis, un camp de pêche qui sert de résidence d'été à sa nièce Elsie Reford, de 1902 à 1918⁷¹. Entre 1918 et 1926, Elsie Reford agrandit son domaine. Elle achète, de

⁶⁹ S. CÔTÉ, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. Rimouski, Les Publication L'Avantage, 2009, p. 15.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 16, 18, 21, 26-27.

⁷¹ *Ibid.*, p. 27.

François Beaulieu, la ferme à l'ouest de la rivière Métis⁷². À partir de 1910, elle loue la pointe de l'embouchure de la rivière Métis de la Price Bros & Co. et elle emploie l'ancien bureau de la compagnie pour héberger ses guides de pêche⁷³. Abandonné après la fin de la pêche au saumon, le camp fut démoli en 1951 (figure 5)⁷⁴.

En 1942, Elsie Reford vend ses droits sur la rivière Métis, en amont du pont Bergeron⁷⁵. En aval, elle conserve dans son domaine la fosse « Rock Pool » (figure 6). Elle donne sa propriété de Grand-Métis à son fils, Bruce Reford, en 1954. L'héritage comprend aussi la ferme de la pointe aux Cenelles, la petite ferme appelée *Tredennick farm*, sur la rive ouest, près du pont⁷⁶. La villa et les terrains adjacents sont vendus au Gouvernement du Québec en 1961⁷⁷.

5.1.2 La Seigneurie Lepage-Thibierge

En 1696, Louis Lepage et Gabriel Thibierge obtiennent l'Anse aux coques qui devient ainsi la Seigneurie Lepage-Thibierge. Celle-ci est située entre la Seigneurie Lessard à l'ouest et le fief Pachot à l'est. La Seigneurie de Métis se trouve à l'est de ce dernier fief. En 1698, le Seigneur Lepage et sa famille demeurent toujours à Rimouski et, lorsque les Seigneuries Lessard et Lepage-Thibierge passent aux mains du marchand Joseph Drapeau, entre 1790 et 1792, elles ne comptent toujours que 4 colons chacune. Drapeau achète également les Seigneuries Nicolas-Riou, Rimouski, Saint-Barnabé et il devient Seigneur de Rimouski et de Métis après avoir obtenu les droits restants dans le fief Pachot. À son décès, en 1810, sa veuve et ses filles héritent de ses domaines⁷⁸.

5.1.3 Le fief Pachot

Le fief Pachot a été concédé le 7 janvier 1689 à François-Viennay Pachot, marchand à Québec. Le fief est d'une lieue de profondeur pour une lieue de front s'étendant à parts égales de chaque côté de la rivière Mitis. Le sieur Pachot étant mort en 1698, sa veuve a vendu le fief à René Lepage en 1703. Joseph Drapeau fait l'acquisition du fief Pachot (ou de la Pointe-aux-Cenelles) en 1790⁷⁹.

En 1789, « ... cent ans après que Pachot eut obtenu le fief, le territoire ne compte encore ni moulin, ni habitant »⁸⁰. En 1810, les demoiselles Drapeau, héritières du fief suite au décès de Joseph Drapeau, qui en avait fait l'acquisition en 1804, se retrouvent avec un territoire morcelé suite à l'acquisition de la Seigneurie voisine de Grand-Métis, par

⁷² *Ibid.*, p. 67.

⁷³ *Ibid.*, p. 36.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 58-59.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 62.

⁷⁸ M. BOUTIN et coll., *Ste-Luce au tournant...1829-1979*. La corporation de la Seigneurie Lepage-Thibierge, Ste-Luce, 1979, 234 p.

⁷⁹ J.-C. FORTIN et coll., *op.cit.*, p. 111.

⁸⁰ A. REFORD et coll., *Villégiature anglophone au Bas-Saint-Laurent : Métis-sur-Mer, Saint-Patrice et Cacouna*. Collection Les cahiers de l'Estuaire. Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, GRIDEQ et Héritage Bas-Saint-Laurent, 2002, p. 8.

Mathew McNider⁸¹. En 1844, pour compenser cette perte et pour régler un problème d'occupation du territoire par des squatters, les héritières veulent se faire octroyer un espace d'une demi-lieue à l'arrière du fief Pachot, mais il ne semble pas qu'elles aient été exaucées. En 1846, elles décident de concéder certaines terres occupées par des squatteurs à l'avocat Ulric Joseph Tessier qui est marié à une des petites-filles de Joseph Drapeau. Le but de cette manœuvre est de poursuivre en justice les occupants illégaux. En conséquence, en 1886 (voir les parties orangés sur la figure 7), nombre de terrains en bordure de la Métis sont propriétés de l'avocat qui revendra ses droits à Lord Mount Stephen⁸².

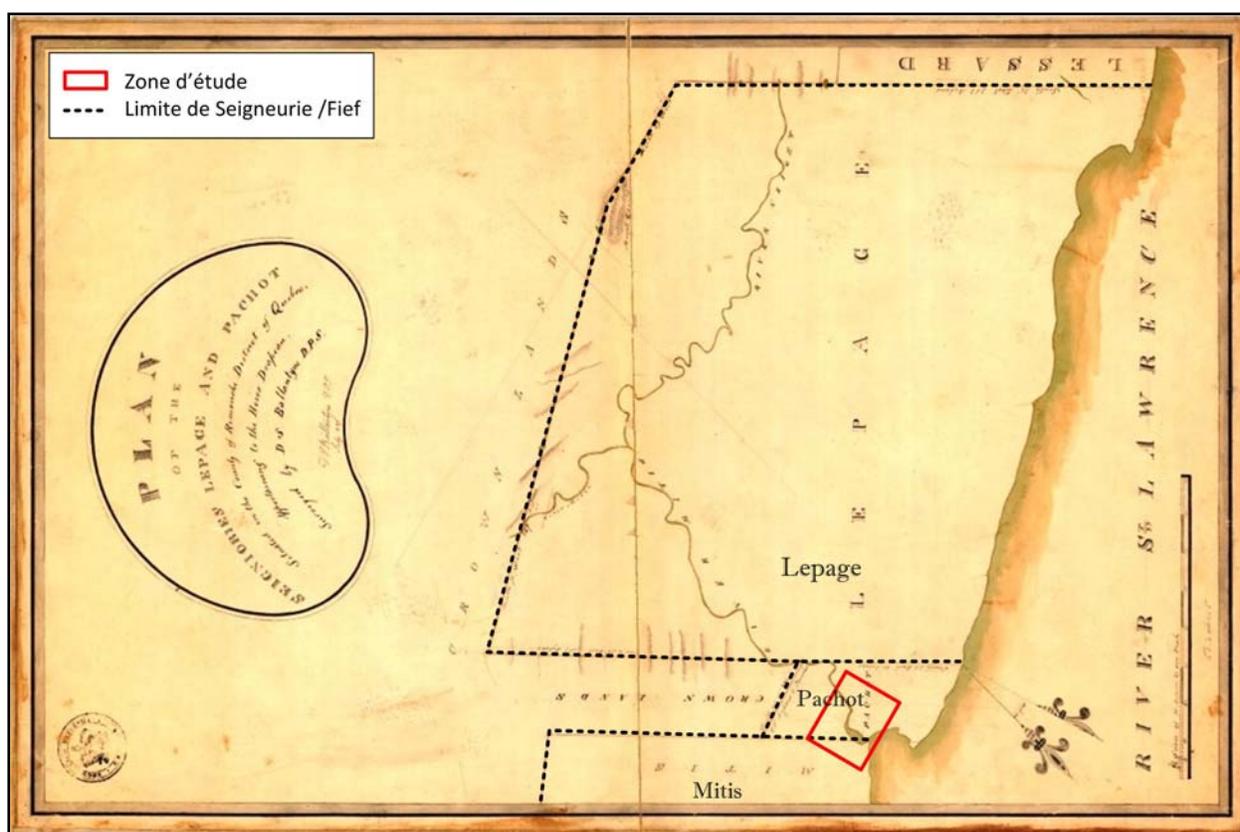


Figure 4 Localisation du fief Pachot et des seigneuries Lepage-Thibierge et Mitis en 1839 (Source : ANQ, E21, S555, SS1, SSS20, Pl. 7 : *Plan of the seigniories Lepage and Pachot (Heirs Drapeau)* juillet 1839)

⁸¹ COMITÉ DES RECHERCHES HISTORIQUES DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS, *Un siècle de labour, de foi, d'honneur : histoire de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, 1855-1955*. Saint-Octave-de-Métis, Québec, Comité de publication, 1955, p. 49.

⁸² *Ibid.*



Figure 5 Bureau de la compagnie Price Brothers, loué par Elsie Reford pour loger ses guides de pêche (sans date). (Source : Collection d'Evelyn Bufton Annett, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009)

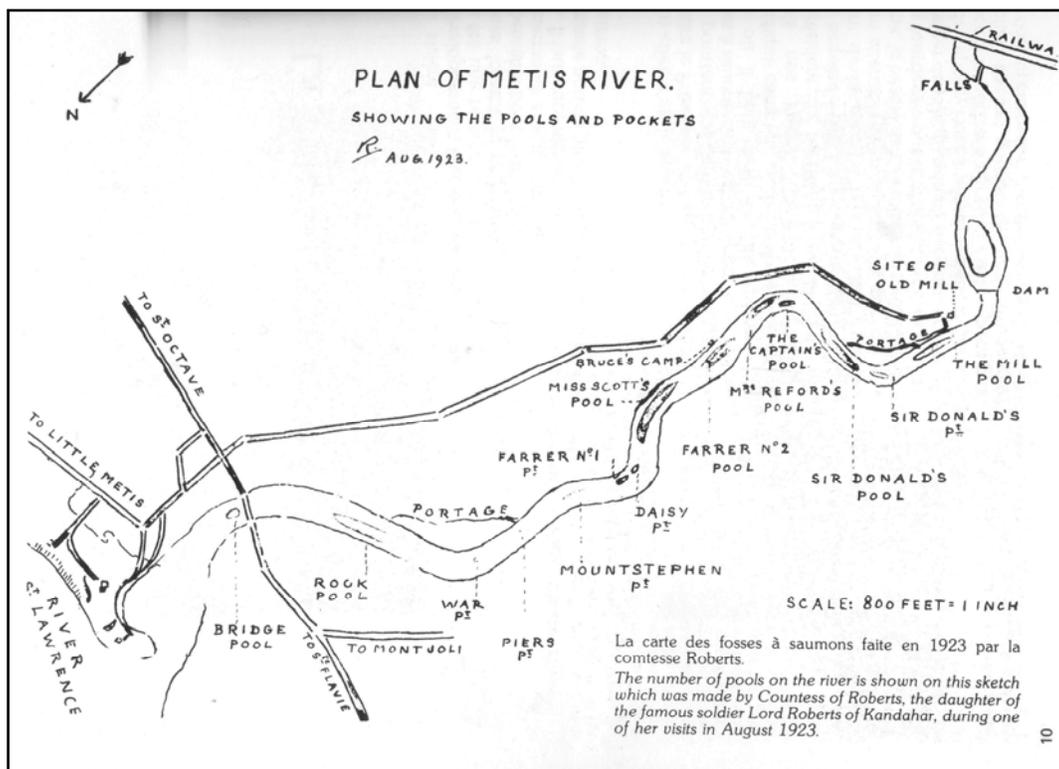


Figure 6 Plan de la rivière Mitis et des fosses à saumon, 1923 (Source : A. Boutin, *Le parc de Métis. Le domaine Reford*, 1978, p.10)

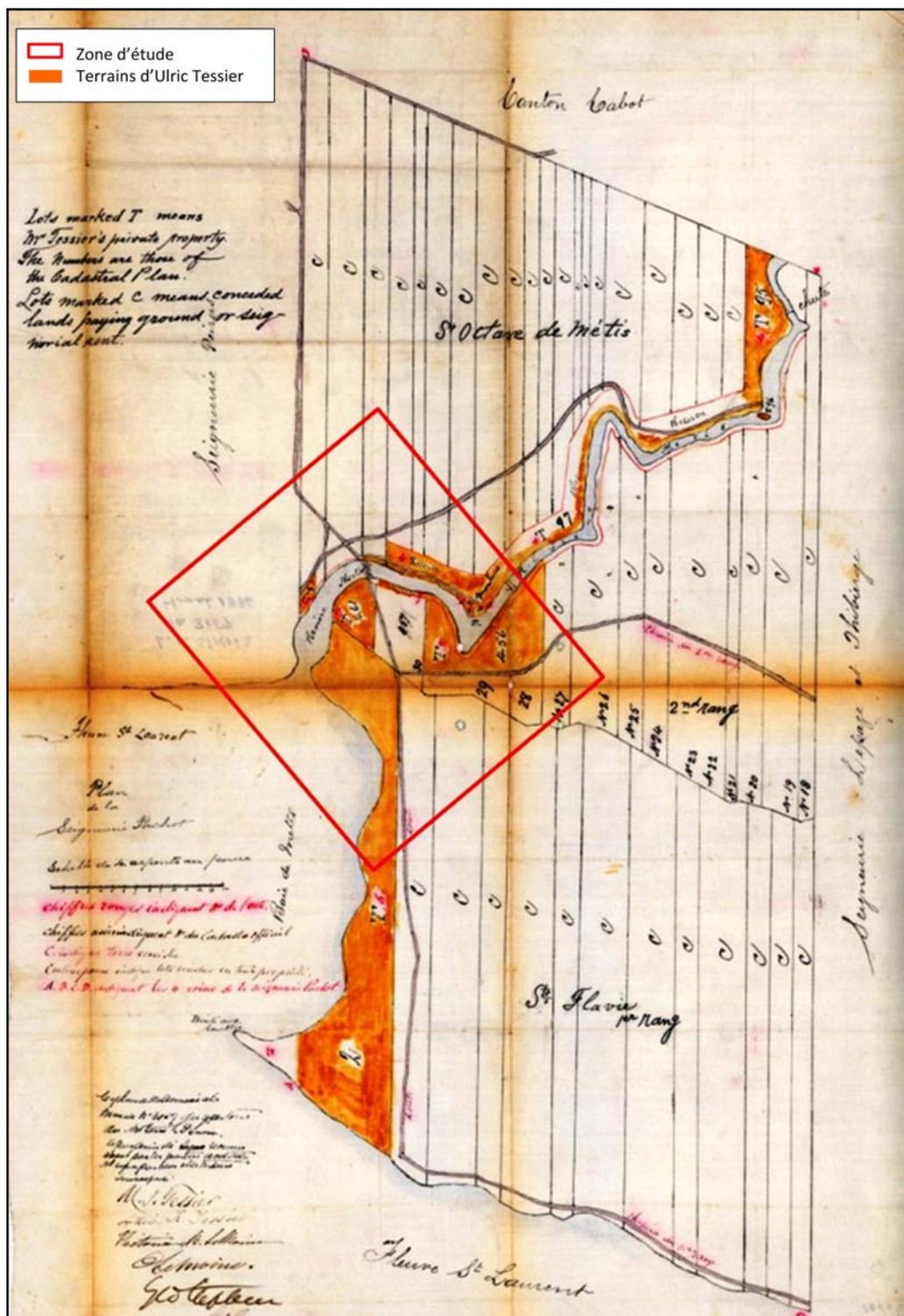


Figure 7 Localisation des terrains d'Ulric Joseph Tessier en 1886, en bordure de la rivière Mitis. (Source : ANQ CN301, S381, D3157 : Plan de la seigneurie Pachot, 1886)

5.2 Contexte historique municipal

5.2.1 Sainte-Flavie

La municipalité de Sainte-Flavie doit son nom à Angélique-Flavie Drapeau, héritière des seigneuries de son père Joseph Drapeau avec sa mère et ses deux sœurs et à Flavie Domitilla, une martyre romaine du 1^{er} siècle après Jésus-Christ. Les habitants de Sainte-Flavie ont obtenu l'érection de leur paroisse en 1829. Quant à la municipalité, elle est instaurée civilement en 1835 et créée officiellement en 1855⁸³.

Les habitants de Sainte-Flavie durent attendre plusieurs années avant d'obtenir leur première église qui fut finalement construite, en bois, en 1850. Le presbytère, quant à lui, fut construit en 1853. L'église fut remplacée par une église en pierre en 1884. Celle-ci fut détruite par un incendie en 1948. La construction d'une nouvelle église débuta immédiatement après cet incendie. Cette église est toujours en place⁸⁴.

Au début de la Seigneurie Lepage-Thibierge, la pêche constituait la presque totalité de l'activité économique. Cette situation explique le lent développement du territoire, puisque les seigneurs n'étaient pas attirés par l'établissement de colons, mais plutôt par l'installation de pêcheries. Au 19^e siècle, la pêche fut remplacée par l'agriculture au titre d'activité économique dominante. Ainsi, entre 1845 et 1925, pas moins de neuf municipalités, dont Sainte-Flavie, seront érigées sur le territoire de la Seigneurie Lepage-Thibierge⁸⁵.

5.2.2 Grand-Métis

La municipalité de Grand-Métis est localisée sur le territoire de l'ancienne Seigneurie de Métis (ou Perras) et la partie est du fief Pachot. La partie à l'est de la rivière Métis, qui faisait partie du fief, fut officiellement jointe à la Seigneurie de Métis en 1807, suite à son acquisition par John McNider⁸⁶.

Grand-Métis résulte du détachement d'une partie du territoire de Saint-Octave-de-Métis. La municipalité a eu plusieurs toponymes au fil du temps. D'abord constituée sous le nom de Métis, en 1845, la municipalité fut abolie en 1847, pour être rattachée à la municipalité de comté de Métis. La paroisse de Saint-Octave-de-Métis, qui comprenait le futur territoire de Grand-Métis, fut créée en 1855. La municipalité de Saint-Octave-de-Métis-Sud fut créée en 1908 par le détachement de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis et prenait définitivement le nom de Grand-Métis en 1931⁸⁷.

⁸³ M. BOUTIN et coll., *op cit.*

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ J.-C. FORTIN, 1993, *op. cit.*, p. 314.

⁸⁶ S. CÔTÉ, *op. cit.*

⁸⁷ *La mémoire du Québec* (En ligne) www.memoireduquebec.com. (Page consultée le 15 juin 2010).

5.2.3 Secteur de la rivière Mitis

Le développement des Seigneuries Lepage-Thivierge et Perras et du fief Pachot, où se trouve la MRC de La Mitis, fut d'abord lié à l'agriculture et l'exploitation des ressources maritimes (pêcheries, chantiers maritimes, transports par goélette et poste de pilotage). En 1823, John McNider, propriétaire de la Seigneurie de Mitis, comparaît devant le Comité de la Chambre qui étudie la situation des pêcheries maritimes. McNider déclare alors que ses établissements de pêche de Grand-Métis et Métis-sur-Mer sont les seuls qu'il connaît entre l'île Verte et Cap-Chat. On y pêche à ce moment la morue, le saumon, le hareng, le flétan et l'anguille. La présence de quais à Grand-Métis attire alors les intervenants de l'industrie forestière, qui veulent profiter des installations portuaires dans la baie, à l'embouchure de la rivière Mitis⁸⁸.

À partir de 1824, Michel-Hyppolite Larrivée exploite un moulin à scie sur la rivière Mitis, en aval de la chute de Grand-Métis⁸⁹. À la suite de problèmes financiers, en novembre 1830, il cède, le 9 mai 1831, tous ses biens, meubles et immeubles de Grand-Métis et de Rimouski, à son créancier William Price⁹⁰. Celui-ci garde Larrivée comme gérant de ses nouveaux établissements. Le développement, par William Price, de ses scieries, se confirme en 1836, lorsque l'abbé Ferland, « un historien canadien-français, accompagne Monseigneur Turgeon pour visiter le Bas-du-Fleuve. Lors de son passage à Grand-Métis, l'ecclésiastique consigne dans un journal de voyage que les scieries Price ont une allure imposante et que toutes les eaux de la baie de Mitis laissent voir de nombreux déchets de bois y flottant au gré des vagues »⁹¹. Cette affirmation illustre bien l'importance de la rivière Mitis pour l'exploitation du bois. Price possède également des installations importantes dans l'entrée du bassin, alors que le quai devient un centre de cabotage populaire⁹².

Jusqu'en 1836, les coupes forestières priment sur la colonisation. Le régime seigneurial se termine en 1854. William Price décède en 1867 et lègue ses propriétés à ses héritiers, qui forment une compagnie sous le nom de Price brothers co. En 1886, Lord Mount Stephen achète, de M. Edouard Nadeau, les terres ainsi que les droits sur la rivière et la chute de Price. De plus, il acquiert la seigneurie de Métis de M. Ferguson et la Pointe aux Cenelles de l'honorable U. J. Tessier (dernier seigneur du fief Pachot) (figure 7)⁹³.

⁸⁸ S. CÔTÉ, *op. cit.*, p.16.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 17.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁹¹ *Ibid.*, p. 19.

⁹² *Ibid.*, p. 23.

⁹³ J. THERIAULT, J.-R. GAGNON et A. BOUTIN, *Hier au pays des Métis : Histoire et Culture d'une région du Québec (1675-1960)*. Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 1977, p. 255.

5.3 Le développement des voies de circulation

La première voie d'accès au territoire étant limitée au fleuve Saint-Laurent, les habitants des Seigneuries de Rimouski, du Bique, de Drapeau, de L'Isle-Verte et de Pointe-au-Père réclament le prolongement du chemin du Roi (ou chemin Royal) dans une demande faite au grand voyer de Québec, Jean Renaud en 1792. Cela leur fut accordé après sa visite, du 5 au 10 juillet de la même année⁹⁴. Le chemin Royal fut complété en 1820 dans ce secteur. Le chemin fut prolongé selon les moyens disponibles et surtout, selon la construction de pont, entre autres sur la rivière Mitis. Avant la construction du pont, on traversait en canot ou à marée basse⁹⁵.

Joseph Bouchette écrivait qu'en 1827, la route de Québec jusqu'à Petit-Métis était parfaitement praticable en charrette ou en calèche. « En fait, l'usage du chemin Royal demeurera encore longtemps à la merci des conditions climatiques, et l'on préfère, si possible emprunter le bateau »⁹⁶. Le chemin Royal fut remplacé au 20^e siècle, par la route Nationale (route 132) qui longe la rive sud du Saint-Laurent en traversant de nombreuses villes et villages de la Montérégie à la Gaspésie⁹⁷.

Une autre route, qui eut une importance relative dans le développement de Métis, fut le chemin Kempt. Construit par l'armée britannique en 1830-1832, il permettait d'atteindre la baie des Chaleurs, en longeant le lac Matapédia et la rivière du même nom⁹⁸. Il permettait également l'accès à de grands territoires d'exploitation.

5.3.1 Un pont sur la rivière Mitis

Avant la construction d'un pont sur la rivière Mitis, la traversée se faisait surtout à cheval, à marée basse, à partir de la pointe aux Cenelles. En juillet 1858, les habitants de Grand-Métis et de Sainte-Flavie construisirent un débarcadère sur la rivière Mitis, ce qui permettait de franchir la rivière en canot. Les deux municipalités conclurent une entente, en 1860, pour construire un pont sur la rivière (figure 8). Le premier pont, construit en bois, était jugé non sécuritaire par plusieurs résidents qui préféreraient continuer à traverser la rivière à marée basse⁹⁹.

⁹⁴ M. BOUTIN et coll., *op cit.*, p.25.

⁹⁵ S. CÔTÉ, *op.cit.*, p. 21.

⁹⁶ J.-C. FORTIN, *op. cit.*, p. 147.

⁹⁷ M. BOUTIN et coll., *op cit.*

⁹⁸ S. CÔTÉ, *op.cit.*, p. 18.

⁹⁹ S. CÔTÉ, *op. cit.*, p. 21.

Une inspection du pont de bois, en 1891, par deux ingénieurs du ministère des Travaux publics, permet de conclure que le pont devait être fermé à la circulation¹⁰⁰. La construction du deuxième pont de bois fut complétée en 1895¹⁰¹. En 1926, le conseil municipal de Grand-Métis demandait au gouvernement la démolition du pont de la rivière Mitis, ou du moins une contribution pour son entretien¹⁰².

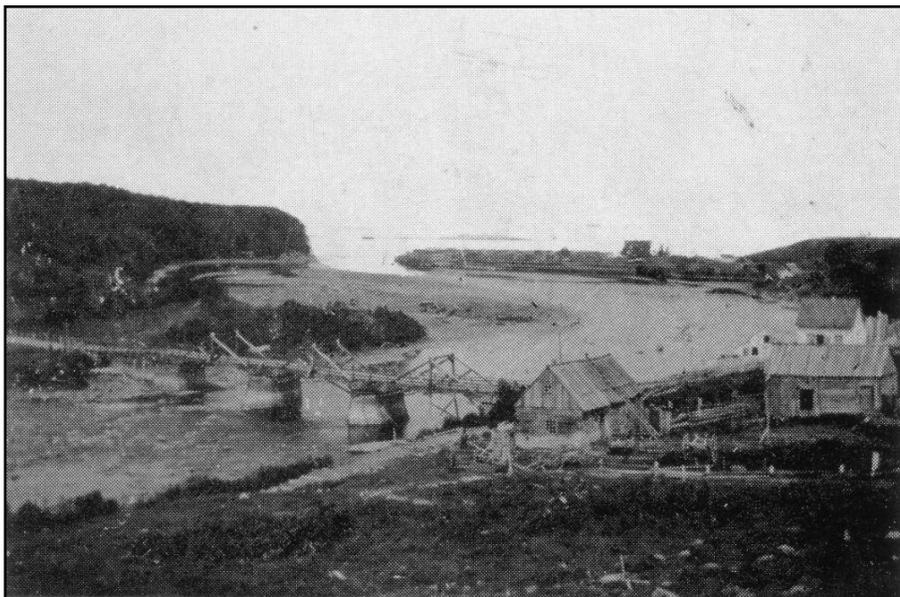


Figure 8 Le premier pont de bois, photo prise entre 1860 et 1886 (Source : Société historique et patrimoniale de Saint-Octave-de-Métis, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009)

« Deux ans plus tard, soit le 26 juin 1928, on reçoit les plans et devis du pont de béton à construire sur la route nationale enjambant la rivière Mitis entre Grand-Métis et Sainte-Flavie. Il doit mesurer deux cent soixante pieds de longueur et posséder deux arches en béton de cent pieds. On projette d'utiliser le pont de bois afin de voyager pendant la construction (figure 9). La demande du conseil municipal de Grand-Métis est entendue »¹⁰³. Bien que la demande fût acceptée, la construction ne débuta pas rapidement. Le contrat pour sa construction fut signé le 5 septembre 1929¹⁰⁴. En avril 1930, le rapport d'un ingénieur du ministère des Travaux publics mentionnait que le béton du pilier central était terminé. Le 30 octobre 1930, le pont était ouvert à la circulation, même si les travaux pour l'installation des garde-corps étaient en cours¹⁰⁵.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 29.

¹⁰² *Ibid.*, p. 41.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 41.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 41.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 42.

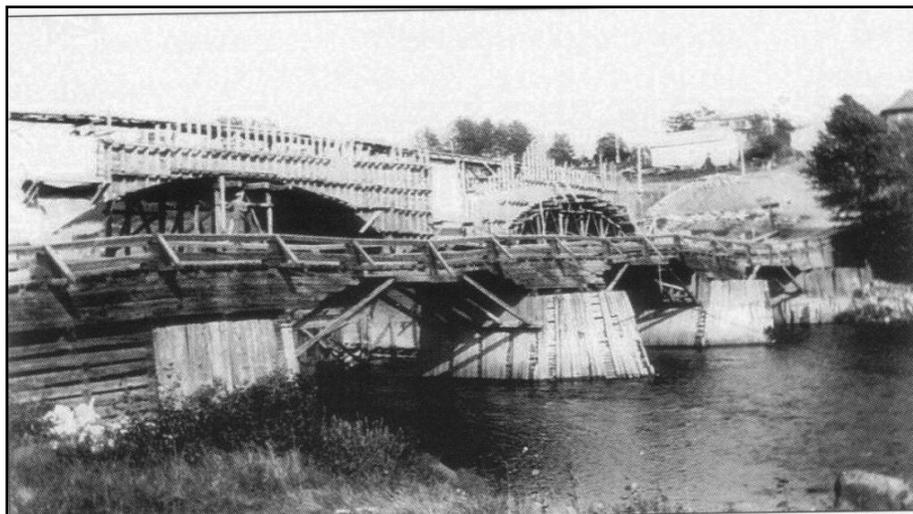


Figure 9 Pont de béton en cours de construction en 1930 (Source : Collection de Gratien Gagné, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009)

En juin 1931, le Conseil de comté de Rimouski autorisait les entrepreneurs à détruire le vieux pont de bois, à leurs frais¹⁰⁶. Quant aux travaux sur le pont de béton, ils sont terminés le 29 juin 1931. « L'ancien pont de bois et les piliers sont démolis. Il ne reste qu'une partie des culées encore en place »¹⁰⁷ (figure 10). Le nouveau pont fut nommé en l'honneur du député Joseph-Arthur Bergeron, député de Matane de 1923 à 1936¹⁰⁸. Des travaux d'élargissement furent effectués sur le pont Bergeron de 1957 à 1960¹⁰⁹.

5.4 La rivière Mitis et son bassin

Le bassin à l'embouchure de la rivière Mitis, qui permettait le mouillage de bateaux a permis le développement de Grand-Mitis et Sainte-Flavie. John McNider décrit ainsi l'embouchure de la rivière Mitis : « À environ un demi-mille de l'embouchure de la rivière, on trouve une petite île rocheuse qui a permis la formation d'un bassin d'eau calme et pittoresque. Près de la plage de sable, à l'entrée du bassin, il y a quatorze à quinze pieds d'eau à marée basse, ce qui permet à deux bateaux de pouvoir s'amarrer côte à côte. Lorsque la marée monte, elle ajoute de douze à quatorze pieds d'eau ; le canal est alors balisé par une bouée dans le bassin »¹¹⁰.

Le bassin fut surtout développé pour le transport du bois. C'est ainsi que Michel Larrivée, qui exploitait un moulin à scie près de la première chute sur la rivière Mitis, utilisait le bassin pour y transborder, sur des bateaux, les madriers

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 42.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 42.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 42.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 61.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 17.

qui arrivaient par un arboriduc jusqu'à l'embouchure de la rivière. Le bois était généralement chargé sur des voiliers qui amenaient leur cargaison jusqu'à des bateaux de plus fort tonnage qui mouillaient au large. Les voiliers furent remplacés par des barges de transbordement^{111 112}.

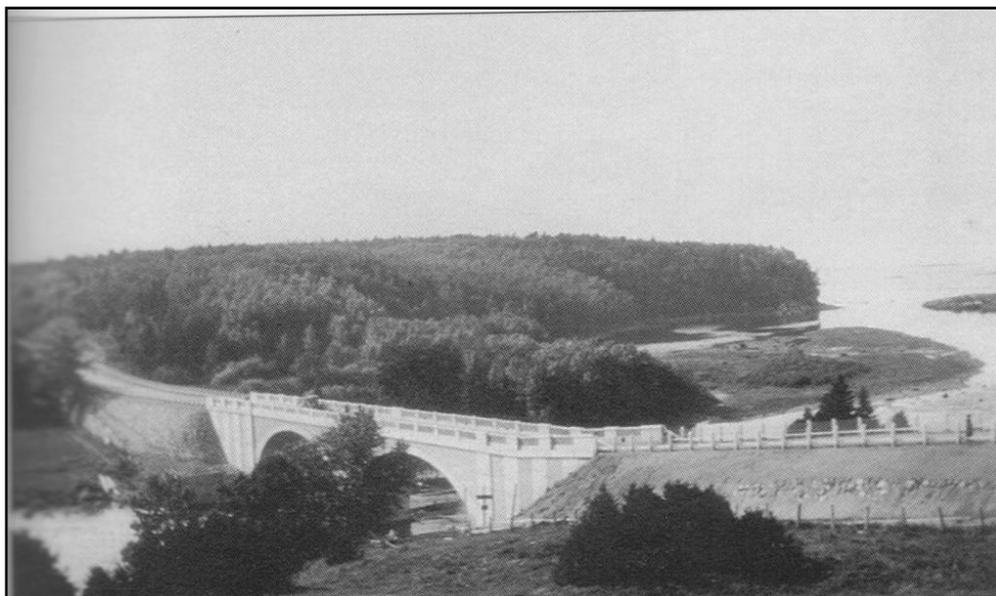


Figure 10 Le pont de béton après la démolition du pont de bois, dont on voit encore les culées et la clôture, en 1931 (Source : Collection d'Evelyn Bufton Annett, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009)

Des quais et des espaces d'entreposage furent finalement construits sur la rive est du bassin, pour la compagnie Price. L'importance de ces installations en fit un lieu de cabotage populaire¹¹³. Le chemin du quai y fut construit avec un petit pont pour traverser le ruisseau Pagé, qui descendait du talus, à l'est. Quelques bâtiments furent construits le long des quais comme des hangars et le bureau imposant de la compagnie Price (figure 11). À partir de 1850, le secteur du bassin se développa encore davantage, avec l'augmentation du transport du bois. À partir de la fin des années 1930, on inspectait régulièrement les quais de Grand-Métis¹¹⁴. Le transport du bois semble s'y être maintenu jusqu'en 1940, alors que l'achalandage des bateaux diminuait. En 1942, le gardien du phare de Métis-sur-Mer affirmait aux inspecteurs qui venaient voir le quai, qu'il n'était pas nécessaire de s'y rendre puisqu'il n'y avait aucun trafic dans le secteur du bassin¹¹⁵. Les abords du bassin étaient utilisés par la 9^e École de bombardement et de tir de

¹¹¹ J.-C. FORTIN, *op. cit.*

¹¹² S. CÔTÉ, *op. cit.* p. 17.

¹¹³ S. CÔTÉ, *op. cit.* p. 23.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 48.

Mont-Joli, qui fut inaugurée le 15 août 1942. Une cible fut même installée sur un récif, à l'extrémité de la pointe aux Cenelles¹¹⁶.

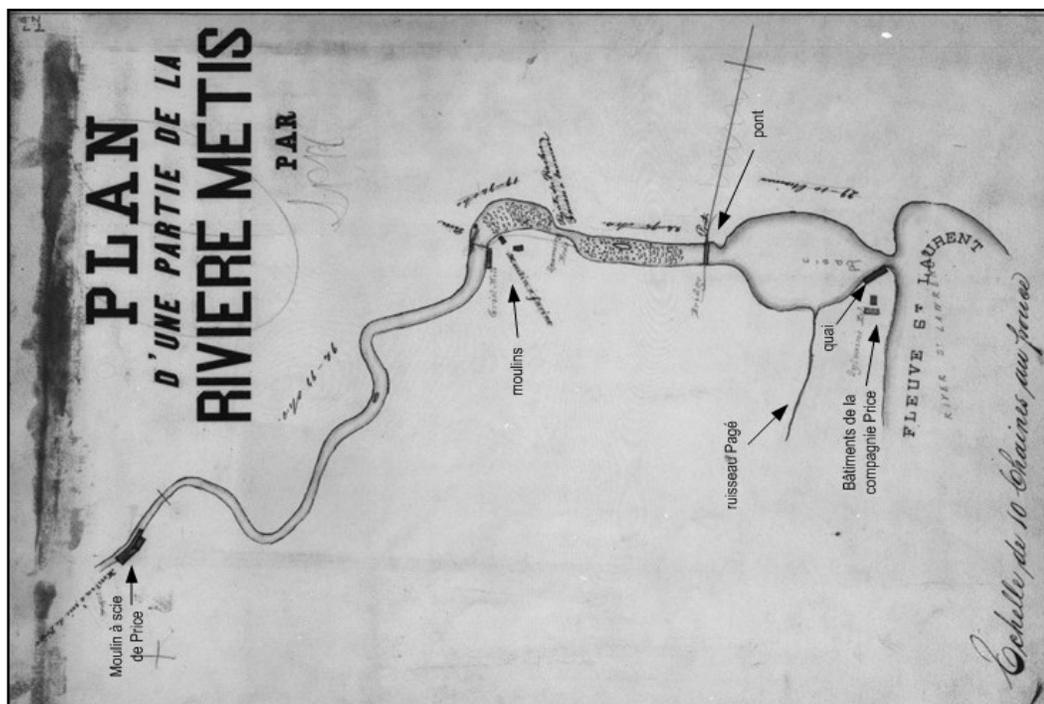


Figure 11 Localisation du quai et des moulins le long de la rivière Mitis (Source : ANC NMC 1123 : Plan d'une partie de la rivière Mitis, 1880).

5.5 George Stephen et Elsie Reford

En 1886, George Stephen acheta un terrain à Grand-Métis. À cette époque, Stephen était un homme d'affaires canadien, d'origine écossaise. Il fut l'un des fondateurs de la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique. Il louait alors de la compagnie Price, des terrains le long de la rivière Mitis, pour la pêche au saumon. Il se fit construire un camp de pêche à l'été 1887, l'*Estevan Lodge*. Grand adepte de la pêche sportive, Stephen s'appropriâ les droits de pêche sur la rivière Mitis en achetant les terrains qui bordent la rivière, autant à l'ouest qu'à l'est, de l'embouchure jusqu'à la chute de Grand-Métis¹¹⁷ (ces terrains correspondent à ceux d'Ulric Tessier, voir figure 7).

En janvier 1904, le seigneur John Hutchison Ferguson demandait à la compagnie Price Brothers la permission de louer des terrains à Stephen, dans le bassin et le long de la rivière Mitis. En contrepartie, Stephen s'engageait à entretenir le quai et la route qui y menait. Il demanda un bail de dix ans, assorti d'une option de dix autres années¹¹⁸.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 53.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 27.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 34.

Elsie Reford, la nièce de George Stephen, fréquentait régulièrement l'*Estevan Lodge*. En 1909, lors de négociation entre la compagnie Price Brothers et la Métis Lumber Co, elle représentait son oncle, qui désirait toujours louer des terrains, tout en permettant le chargement du bois. À partir de 1910, Elsie Reford louait elle-même, sur une base annuelle, les terrains de la compagnie Price Brothers, à l'embouchure de la rivière Mitis. Elle louait également l'ancien bureau de la compagnie, qui lui servait pour loger les guides de pêche¹¹⁹.

Le 4 octobre 1918, George Stephen signait un contrat de donation entre vifs, où il lègue « à sa nièce Elsie Reford et à son mari Robert Wilson Reford le domaine de Grand-Métis, ce qui comprend l'*Estevan Lodge* et des terrains bordant la rivière Mitis à l'est et à l'ouest de l'embouchure jusqu'à la chute, inclusivement »¹²⁰. Elsie Reford cessa de louer les terrains et la maison à l'embouchure de la rivière Mitis à partir de 1943. En 1942, elle vendait certains terrains qu'elle possédait le long de la rivière, comprenant la chute de Grand-Métis. Suite à cette vente, la pêche au saumon prenait fin¹²¹. Elsie Reford conserva par contre son domaine de Grand-Métis qui surplombait l'embouchure de la rivière Mitis et le fleuve Saint-Laurent, ainsi que des terrains à l'ouest de la rivière.

5.6 Secteurs d'intérêts

5.6.1 Le faubourg de Grand-Métis

La présence des scieries Price, près de l'embouchure de la rivière Mitis, et l'augmentation de l'achalandage au quai du bassin de Mitis ont aussi entraîné une augmentation du nombre de travailleurs, reliée à la transformation et à l'expédition du bois¹²². La plupart des ouvriers qui travaillaient au moulin possédaient une maison le long de la côte du Pont et le long de la route qui menait au village de Price (figures 12 et 13). Cette route, qui était connue sous le nom de route du Domaine correspond à la route 234. Le faubourg était fort développé au milieu du 19^e siècle. En plus des maisons des ouvriers, on y retrouvait des commerces tels que le magasin général et un bureau de la compagnie Price Brothers, une hôtellerie, un télégraphe, un bureau de poste et de nombreux artisans¹²³.

Bien que le faubourg ait été un lieu important le long de la côte, où habitaient des citoyens influents, ce ne fut pas l'endroit choisi pour y construire la première église. Elle fut plutôt construite à l'intérieur des terres, à la hauteur du troisième rang¹²⁴.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 34-35.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 38.

¹²¹ *Ibid.*, p. 54.

¹²² *Ibid.*, p. 23.

¹²³ *Ibid.*, p. 40-41.

¹²⁴ COMITE DES RECHERCHES HISTORIQUES DE SAINT-OCTAVE-DE-METIS, *op. cit.*, p. 77.

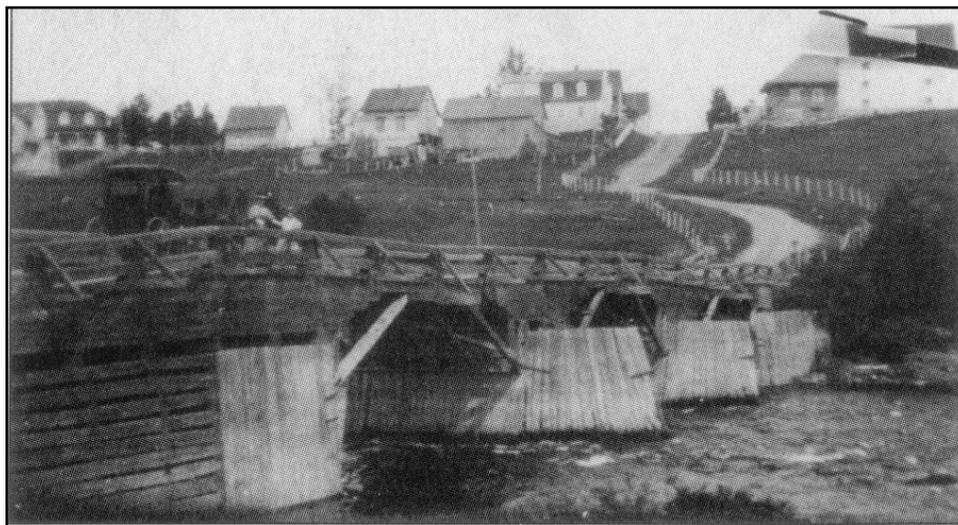


Figure 12 Le faubourg de Grand-Métis à la sortie est du pont de bois (sans date) (Source : Comité du patrimoine de Price, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

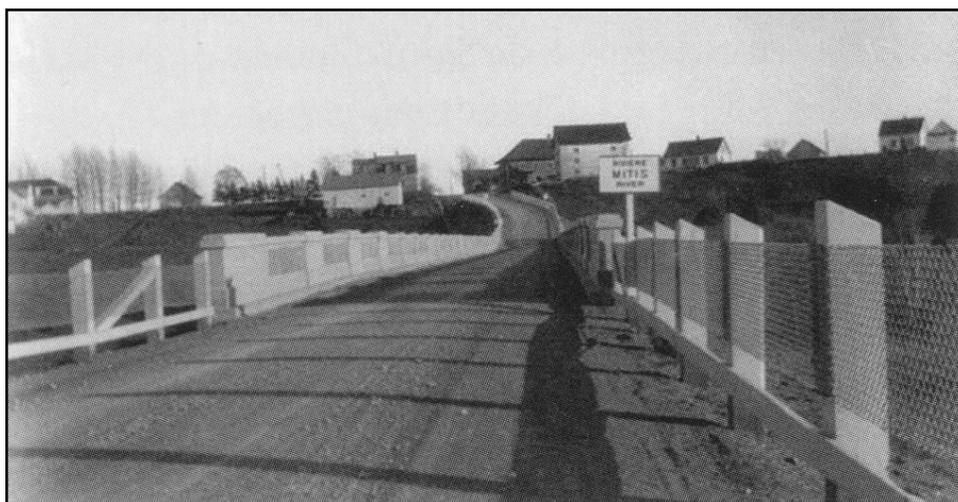


Figure 13 Le faubourg de Grand-Métis à la sortie est du pont de béton (sans date) (Source : Collection de Gratién Gagné, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

Le déménagement, en 1888, des activités du moulin Price vers un nouveau site, plus au sud, accentua le déclin du faubourg. Certaines maisons furent déménagées dans le nouveau village de Price. Les chargements, au quai du bassin de Mitis, continuent pendant encore plusieurs années, avec le bois qui était transporté en chariot de Price à

Grand-Métis, pour la compagnie Price ou pour la *Metis Lumber Co* qui se trouvait également dans le village de Price¹²⁵.

En 1920, les habitations qui n'avaient pas encore été démolies ou déménagées se retrouvaient surtout sur le dessus de la terrasse, près de la route 234 (anciennement route du Domaine) et plus à l'est, le long de la route 132. Les maisons qui étaient auparavant visibles dans la côte du Pont ne sont plus là. En 1976, un glissement de terrain, au sud-est du pont, endommagea des maisons et la boue obstrua une des arches du pont. Certaines maisons furent déménagées par la municipalité pour des raisons de sécurité¹²⁶.



Figure 14 Maison du faubourg en bordure du glissement de terrain de 1976 (Source : Comité du patrimoine de Price, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

¹²⁵ S. CÔTÉ, *op. cit.*, p. 27.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 69.

Lots	Propriétaires
Lot 138	Wellestan Larrivée
Lots 139-140-141	Charles-Eugène Gagné
Lot 142	Magloire Thibeault
Lots 143-144-145	Joseph-Ernest Desrosiers
Lot 146	Alfred Mignier
Lot 146 ptie	Welly Campbell
Lot 147 ptie	Charles Page
Lot 147 ptie	Louis Pruneau
Lots 149A-150A-151A-154	Robert Wilson Reford
Lots 147-148-149-150	Claude, Thomas, Napoléon Labbé
Lots 155-156-157	Price brothers co.

5.6.2 L'embouchure de la rivière Mitis et le bassin

L'embouchure de la rivière a été densément occupée au cours du 19^e siècle. Des quais s'y sont succédés pour le transbordement du bois. Des hangars y ont été construits, le long du chemin du Quai, qui partait de la route un peu à l'est du pont de la rivière Mitis et rejoignait l'emplacement du bureau de la compagnie Price Brothers et les chalets localisés près du fleuve (figures 15 et 16). Le seigneur McNider possédait un cottage, près du quai de Grand-Métis, probablement à proximité des autres bâtiments présents dans ce secteur¹²⁸.

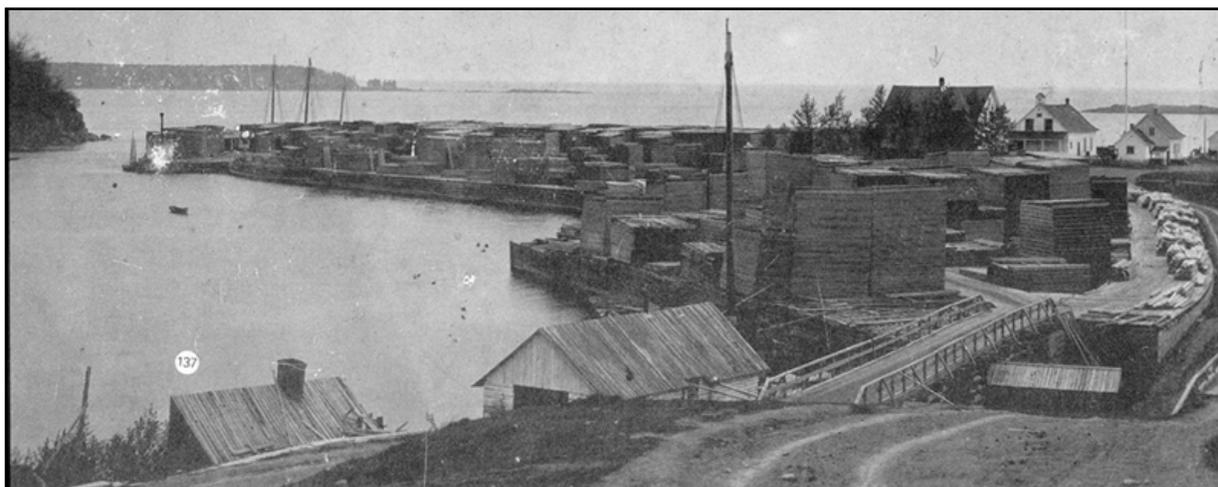


Figure 15 Vue du quai de Grand-Métis et des installations de la compagnie Price Brothers à l'embouchure de la rivière Mitis (1890-1910) (Source : Comité du patrimoine de Price, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

¹²⁷ *Ibid.*, p.40.

¹²⁸ COMITE DES RECHERCHES HISTORIQUES DE SAINT-OCTAVE-DE-METIS, *op. cit.*, p. 69.

Un pont a été construit sur le chemin du quai, au-dessus du ruisseau Pagé (figures 11 et 15). Avant de se jeter dans le bassin, le ruisseau traverse le plateau surélevé localisé plus à l'est, propriété de Georges Stephen et Elsie Reford. Ce pont, comme le chemin, a dû faire l'objet de nombreux entretiens, dont la municipalité de Grand-Métis et la compagnie Price Brothers se partageaient la responsabilité selon les divers règlements adoptés par la municipalité de Grand-Métis¹²⁹. Le quai a été démolé en 1969 par le ministère des Travaux publics et des services gouvernementaux du Canada¹³⁰. Quant au bassin, il fut déclaré inactif en décembre 1970. Le chemin qui menait au quai fut cédé au gouvernement par la municipalité, en 1983¹³¹.



Figure 16 Bateaux accostés au quai de Grand-Métis (sans date) (Source : Collection Evelyn Bufton Annett, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

5.6.3 Les propriétés de Stephen-Reford

Une grande partie des terrains sur le bord de la rivière Mitis, dont certains appartenaient à la compagnie Price Brothers étaient loués ou achetés par Georges Stephen, qui en a fit don à sa nièce, Elsie Reford¹³². Celle-ci continua d'acheter les terrains situés sur le bord de la rivière Mitis, surtout pour empêcher le braconnage. Le 4 juin 1954, Elsie Reford céda l'ensemble de son domaine à son fils aîné, Robert Bruce Reford¹³³. Elle continua toutefois de louer les

¹²⁹ S. CÔTÉ, *op. cit.*, pp. 36, 55, 59 et 60-61.

¹³⁰ *Ibid.*, p.65.

¹³¹ *Ibid.*, p.70.

¹³² *Ibid.*, pp. 27, 34 et 38.

¹³³ *Ibid.*, p.58.

terrains de la compagnie Price Brothers à l'embouchure de la rivière Mitis, jusqu'à la fin du bail, le 30 avril 1958. C'est d'ailleurs l'année où elle quitta le domaine, pour ne jamais y revenir¹³⁴.

Parmi les achats de terrain, Elsie Reford acquit deux fermes qui bordaient la rivière. Une de ces fermes était localisée sur la pointe aux Cenelles, près de l'embouchure de la rivière. La deuxième, *Tredennick Farm* se trouvait sur la rive ouest de la rivière, à proximité du pont Bergeron¹³⁵. Elle fut détruite par les flammes en 1973, alors qu'elle n'appartient plus à la famille Reford, mais plutôt à Jules-André Brillant¹³⁶.

La grande œuvre d'Elsie Reford fut le développement du domaine, autour de l'*Estevan Lodge*. C'est à partir de 1926 qu'Elsie Reford, alors en partie immobilisée par une opération, se lança dans l'élaboration de ses jardins¹³⁷. Elle en fit un jardin, dont l'ampleur et la beauté ont incité le gouvernement du Québec à en faire l'acquisition, en 1961¹³⁸. La corporation Les Amis des Jardins de Métis ont fait l'acquisition des jardins en juillet 1995¹³⁹.



Figure 17 *Tredennick Farm* (sans date) (Source : Comité du patrimoine de Price, C-005-P648, 111, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

¹³⁴ *Ibid.*, p.61.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 58-59.

¹³⁶ *Ibid.*, p.67.

¹³⁷ A. BOUTIN, *Le Parc de Métis : Le Domaine Reford*. Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 1978, 64 p.

¹³⁸ S. CÔTÉ, *op. cit.* p. 62.

¹³⁹ *Ibid.*, p.71.



Figure 18 *Tredennick Farm* (sans date) (Source : Comité du patrimoine de Price, tiré de S. Côté, *Le métis maritime, ancré au passé...de 1800 à aujourd'hui*. 2009).

5.7 Le potentiel archéologique

Aucun site archéologique de la période euro-québécoise n'est connu dans la zone d'étude. Par contre, une consultation du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ révèle qu'un site archéologique euro-québécois (DdEa-4) est localisé à 4 km au sud de la zone d'étude, dans la municipalité de Price. Ce dernier est localisé en bordure de la rivière Mitis, sur les terrains ayant jadis appartenu à la compagnie Price. Plusieurs vestiges archéologiques associés à l'exploitation d'un complexe de moulins à scie, entre 1888 et 1982, y ont été découverts. Quelques vestiges des occupations domestiques qui s'y trouvaient auparavant ont également été identifiés¹⁴⁰.

Bien qu'aucun site de la période euro-québécoise ne soit connu dans la zone d'étude, l'identification de trois secteurs d'intérêts (voir 5.6) a permis d'identifier certains espaces susceptibles de révéler la présence de vestiges archéologiques et ainsi de déterminer la localisation des zones à potentiel archéologique euro-québécois.

L'ensemble des zones à potentiel archéologique se retrouve à l'intérieur de l'un ou l'autre des trois secteurs d'intérêt.

Le premier secteur représente l'occupation domestique de la zone d'étude et correspond à l'ancien faubourg de Grand-Métis. On y retrouvait au 19^e siècle, plusieurs habitations (maisons, hangars) et commerces. La zone à potentiel (E3) est localisée à l'intérieur de ce secteur.

¹⁴⁰ PATRIMOINE EXPERTS, *op cit*.

Le deuxième secteur correspond à l'exploitation industrielle et commerciale de la rivière Mitis aux 19^e et 20^e siècles. De nombreux bâtiments ont été érigés à l'embouchure de la rivière en lien avec les quais où était embarqué le bois provenant des scieries Price, dont le moulin localisé près de la première chute. Deux zones à potentiel archéologique (E1 et E5) sont localisées à l'intérieur de ce secteur.

Le troisième secteur correspond à l'utilisation du territoire pour l'agriculture. Deux fermes incluant maisons et bâtiments annexes se trouvaient sur la rive ouest de la rivière Mitis aux 19^e et 20^e siècles. L'une d'elles se trouvait près du pont Bergeron et l'autre près de l'embouchure de la rivière. Deux zones à potentiel archéologique (E2 et E4) sont associées à la localisation présumée de ces fermes.

5.7.1 Les zones à potentiel archéologique

L'analyse des données relatives au potentiel archéologique euro-qubécois a permis de délimiter cinq zones à potentiel dans la zone d'étude où il y a une possibilité de découvrir des vestiges archéologiques reliés à une occupation euro-qubécoise (tableau 3 et plan 3). Ces zones sont identifiées E1 à E5, le E étant associé à euro-qubécois pour le distinguer des zones à potentiel amérindien (A). Les zones E1, E3 et E5 sont localisées du côté est de la rivière Mitis et les zones E2 et E4 du côté ouest.

La zone E1 (photo 1, tableau 3 et plan 3) est localisée sur la rive est de la rivière Mitis, du sud du pont Arthur-Bergeron jusqu'à la baie de Mitis. Elle s'étend du bord de la rivière et de la baie jusqu'au bas de la terrasse où se trouvent les Jardins de Métis. La zone E1, qui se trouve actuellement dans un milieu en friche, correspond à l'emplacement des quais de la compagnie Price et des installations qui l'accompagnent tel que des hangars et remises, ainsi que du bureau de la compagnie et diverses habitations associées à des camps ou des chalets.



Photo 1 Zone à potentiel archéologique euro-qubécois E1 : secteur des quais et du bureau de la compagnie Price Brothers, en direction nord.

La zone E2 (tableau 3 et plan 3) est située du côté ouest de la rivière Mitis, à son embouchure avec la baie du même nom et au lieu dit de pointe aux Cenelles ou anse aux Cenelles. De nos jours, la pointe aux Cenelles semble être l'extrémité de la pointe présente à l'ouest de la baie de Mitis. Pourtant, plusieurs mentions indiquent que la pointe aux Cenelles est à l'embouchure de la rivière. Il est probable que le côté ouest de la baie de Mitis ait été désigné par le même nom. Les documents consultés mentionnent qu'une ferme y était présente dès le 19^e siècle. Cette ferme doit donc se trouver soit au lieu identifié aujourd'hui comme la pointe aux Cenelles, soit sur le bord de la baie, à proximité de la rivière.

La zone E3 (photo 2, tableau 3 et plan 3) se trouve à l'est du pont Arthur-Bergeron, de chaque côté des routes 132 et 234. Elle correspond au faubourg de Grand-Métis qui a déjà été occupé par de nombreuses habitations. Le faubourg devait contenir plusieurs rues, entre autres du côté des Jardins de Métis (figures 12 et 13). Il est possible que des vestiges archéologiques soient présents le long des routes et sous le stationnement actuel des Jardins de Métis.



Photo 2 Zone à potentiel archéologique euro-québécois E3 : partie nord-est du faubourg de Grand-Métis, en direction est.

La zone E4 (photo 3, tableau 3 et plan 3) est localisée directement au sud-ouest du pont Arthur-Bergeron et correspond à l'emplacement de la ferme *Tredennick Farm* qui a, entre autres, appartenu à Elsie Reford et à son fils Bruce Robert.

La zone E5 (tableau 3 et plan 3) est localisée en bas de la première chute de la rivière Mitis, où se trouvait le moulin .Larrivée. Ce moulin a joué un rôle important en ce qui a trait aux activités de transport du bois par le quai de Grand-Métis, jusqu'en 1888, où la production est déménagée au village de Price.



Photo 3 Zone à potentiel archéologique euro-québécois E4 : emplacement de la *Tredennick Farm*, en direction ouest.

5.7.2 *Recommandations*

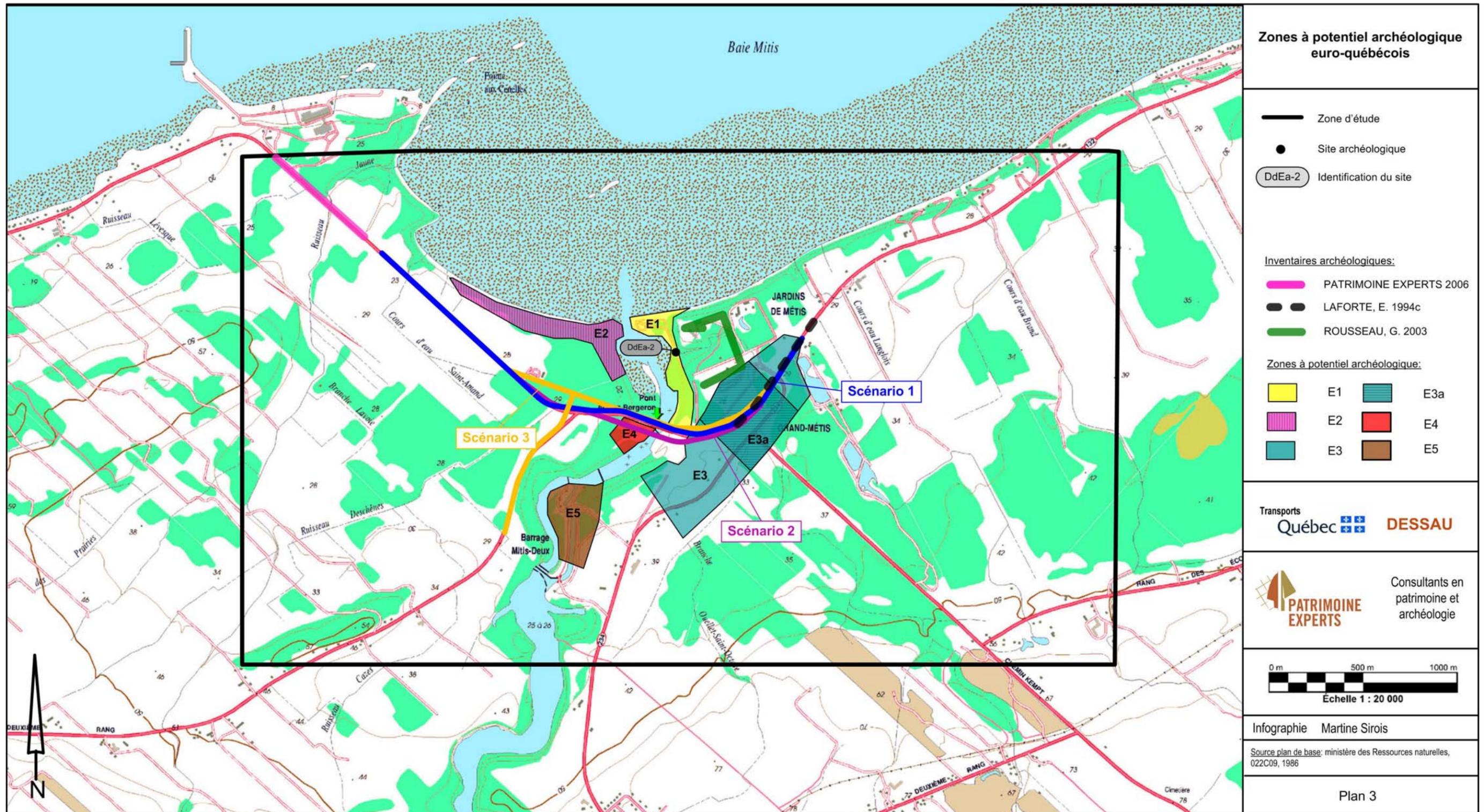
Il est recommandé qu'un inventaire archéologique soit réalisé avant le début des travaux afin de vérifier le potentiel archéologique à l'intérieur des limites des travaux situés dans les zones à potentiel archéologique. Cet inventaire devrait prendre la forme de puits de sondage, excavés à l'aide de machinerie (rétro-excavatrice). Ces puits de sondages devraient avoir une dimension minimum de 1 m x 2 m et être distants de 10 m les uns des autres, en suivant des lignes permettant de les disposer en quinconce dans les zones à potentiel archéologique E1, E2, E3 et E5. Dans les zones à potentiel archéologique E3a et E4, les puits de sondage de 1 m x 2 m devraient être distants les uns des autres d'au plus 8 m et disposés aussi en quinconce. En cas de puits de sondage positifs, des puits supplémentaires devront être pratiqués en périphérie avec un écart d'au plus 3 m les uns des autres, afin de délimiter l'espace archéologiquement positif.

Une inspection visuelle des bandes riveraines des zones à potentiel archéologique E1, E2, E4 et E5 devra également être réalisée à l'intérieur des limites des travaux, afin d'identifier des vestiges archéologiques qui auraient été mis au jour par l'érosion.

Tableau 3 : Zones à potentiel archéologique euro-québécois

Zone	Localisation	Longueur approx. (m)	Largeur approx. (m)	Superficie approx. (m ²)	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel euro-québécois	Recommandations
E1	Rive est de la rivière Mitis, de l'embouchure de la rivière jusqu'au sud du pont Bergeron.	650	50 à 120	55 250	Bande riveraine en friche avec reboisement naturel en cours. Très grand secteur sans habitation.	Perturbation du sol causée par l'aménagement d'un quai.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à l'ancien quai et diverses installations comme des hangars. Ainsi que des vestiges reliés au bureau de la compagnie <i>Price Brothers</i> et les camps/chalets présents sur le bord de la baie	<p>Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage de 1 m x 2 m avec une rétro-excavatrice. Les puits devront être distants de 10 m et disposés en quinconce. En cas de découverte archéologique, les puits devront être distant d'au plus 4 m.</p> <p>Une inspection visuelle de la bande riveraine devrait permettre de vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques mis au jour par de l'érosion.</p>
E2	Rive ouest de la rivière Mitis (zone du bassin) et bord de la baie de Mitis, à l'embouchure de la rivière.	1 100	25 à 100	71 500	Bande littorale boisée. Très grand secteur sans habitation.	Perturbation du sol causée par l'activité de villégiature et de l'agriculture.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à la présence d'une ferme.	<p>Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage de 1 m x 2 m avec une rétro-excavatrice. Les puits devront être distants de 10 m et disposés en quinconce. En cas de découverte archéologique, les puits devront être distant d'au plus 4 m.</p> <p>Une inspection visuelle de la bande riveraine devrait permettre de vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques mis au jour par de l'érosion.</p>

E3	À l'est du pont Bergeron, de chaque côté de la route 132.	1 100 à 1 200	400	442 000	Zone en grande partie agricole. Une bande de protection pour les glissements de terrain est présente le long de la rivière, près du pont.	Perturbations causées par le glissement de terrain de 1976 au sud-est du pont et l'aménagement des culées en pente gazonnée.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés aux habitations du faubourg de Grand-Métis.	<p>Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage de 1 m x 2 m avec une rétro-excavatrice. Les puits devront être distants de 10 m et disposés en quinconce. En cas de découverte archéologique, les puits devront être distant d'au plus 4 m.</p> <p>Dans la sous-zone a, les puits de sondage devraient être distant d'au plus 8 m et disposés également en quinconce. En cas de découverte archéologique, les puits devront être distant d'au plus 3 m.</p>
E4	Au sud-ouest du pont Bergeron.	94	108	10 152	Bande riveraine en friche avec reboisement naturel en cours.	Perturbations en lien avec l'aménagement de la route 132.	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés à la <i>Tradennick Farm</i> .	<p>Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage de 1 m x 2 m avec une rétro-excavatrice. Les puits devront être distants de 8 m et disposés en quinconce. En cas de découverte archéologique, les puits devront être distant d'au plus 3 m.</p> <p>Une inspection visuelle de la bande riveraine devrait permettre de vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques mis au jour par de l'érosion.</p>
E5	Sur le bord de la rive est de la rivière Mitis, en aval de la première chute.	304	133 à 250	65 624	Secteur aménagé et accès pour le barrage de Mitis-Deux.	Perturbations causées par l'aménagement de la centrale et ses voies d'accès	Surface susceptible de révéler des vestiges reliés au moulin de Larrivée, devenu le moulin Price. Il pourrait y avoir des traces de l'arboriduc. Plusieurs moulins semblent avoir été présents sur la pointe, dont un moulin à farine et un à blé.	<p>Inventaire archéologique à l'intérieur des limites des travaux, par la réalisation de puits de sondage de 1 m x 2 m avec une rétro-excavatrice. Les puits devront être distants de 10 m et disposés en quinconce. En cas de découverte archéologique, les puits devront être distant d'au plus 4 m.</p> <p>Une inspection visuelle de la bande riveraine devrait permettre de vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques mis au jour par de l'érosion.</p>



Plan 3 Localisation des zones à potentiel archéologique euro-québécois.

6.0 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

L'étude de potentiel archéologique de la zone d'étude a permis d'identifier huit zones à potentiel archéologique amérindien et cinq zones à potentiel archéologique euro-qubécois. Un inventaire archéologique est recommandé dans les emprises des zones à potentiel archéologique pouvant être affectées par la réalisation de ce projet d'aménagement routier.

Des puits de sondage manuel devront être réalisés au 15 m dans les zones à potentiel archéologique amérindien, à l'exception des parties des zones à potentiel A1, A2, A3 et A4 qui se superposent aux zones à potentiel archéologique euro-qubécois. Pour ces secteurs, les puits de sondage devront être réalisés à l'aide de machinerie (rétro-excavatrice), selon la méthodologie prescrite pour les zones à potentiel archéologique euro-qubécois concernées.

Dans les zones à potentiel archéologique euro-qubécois, les puits de sondages devront être réalisés à l'aide de machinerie (rétro-excavatrice), avoir une dimension minimale de 1 m x 2 m et être distants d'au plus 10 m dans les zones E1, E2, E3 et E5. Dans la sous-zone E3a et dans la zone E4, les puits de sondage devront être distants d'au plus 8 m. De plus, une inspection visuelle des bandes riveraines des zones E1, E2, E4 et E5 devra être effectuée à l'intérieur des limites des travaux, afin de vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques qui pourraient avoir été mis au jour par l'érosion.

7.0 OUVRAGES CONSULTÉS OU CITÉS

Sources imprimées

- Baldwin, A. S., 1960. *Metis : Wee Scotland of the Gaspé*. Montreal, An-Lo inc., 63 p., ill.
- Baldwin, A. S., 1977. *Métis, wee Scotland of the Gaspé*. MAC, ms, 1 p.
- Bélanger, J. et Boutin, A., 1983. *Héritage métissien*. Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 86 p., ill., carte.
- Boutin, A., 1978. *Le Parc de Métis : Le Domaine Reford*. Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 64 p., ill.
- Boutin M. et coll., 1979. *Ste-Luce au tournant... 182-1979*. La corporation de la Seigneurie Lepage-Thibierge, Ste-Luce. 234 p.
- Benmouyal, J., 1988. Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossier 63, ministère des Affaires culturelles du Québec. 1988. xvii- 593 p.
- Chalifoux, É., 1999. « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* (57) : pp. 69-79.
- Chalifoux, É., Burke, A. L. et Chapdelaine, C., 1998. *La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Paléo-Québec 26, Recherches amérindiennes au Québec. 146 p.
- Chapdelaine, C., 1989b. « La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique ». *Anthropologie et Sociétés* 13(2) :pp.127-142.
- Chapdelaine, C. et coll., 2007. *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec. 382 p.
- Chapdelaine, C. et Dumont, J. (éd.).1994. Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléocologie et archéologie d'un site de la culture Plano. Montréal, ministère des Transports du Québec, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec № 22., 314 p.
- Clermont, N. et Chapdelaine, C., 1982. *Pointe-duBuisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 170 p.

Comité des recherches historiques de Saint-Octave-de-Métis, 1955. *Un siècle de labeur, de foi, d'honneur : histoire de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, 1855-1955*. Saint-Octave-de-Métis, Québec, Comité de publication, 518 p., ill., cartes, portr.

Côté, S., 2009. *Le Métis maritime : Ancré au passé... de 1800 à aujourd'hui*. Rimouski, Les Publication L'Avantage, 82 p., ill., bibliogr.

Desrosiers, P., 1986b. Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.

Dionne, J.-C., 1977. «La mer de Goldthwait au Québec». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. XXXI (1-2), pp. 61-80.

Dionne, J.-C., 2002. «État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent)». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, pp. 97-121.

Dionne, J.-C. et S. Poitras, 1998. Lithologie des cailloux de la Baie de Métis, rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent (Québec) : un exemple du transport glaciaire et glacial complexe. *Géographie physique et Quaternaire*, 52 (1) : 107-122 p.

Dumais, P., 1976. *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975.*, MAC, rapport inédit, 132 p.

Dumais, P., 1991. «L'archéologie de la période pré-contact dans le Bas-Saint-Laurent» *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* vol, 14 n° 2 pp. 4-8.

Dumais, P., 1988. *Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère des Affaires culturelles, Direction de L'Est-du-Québec, Dossier 64, x-112 p.

Dumais, P. et G. Rousseau, 1985. «Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent» *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, pp. 135-150.

Dumais, P. et G. Rousseau, 2002. « De limon et de sable. Une occupation paléindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3) : pp. 55-75.

Ethnoscop, 2005. Étude de potentiel archéologique, projet de construction 20-3371-9809, route 234, municipalité de Price. Ministère des Transports du Québec, 60 p.

Favreau, R., 1997. *Notes sur le potentiel géomorphologique et archéologique du territoire du futur parc Mitis* dans *Imaginature*, 1998. 864 p.

Fortin, J.-C., et coll., 1993. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, IQRC, 864 p.

Marquis, H. et F. Lévesque, 1990. Fiche signalétique-saumon. Rivière Mitis. Rapport présenté à la vice-présidence Environnement, Hydro-Québec par Gilles Shooner et Associés inc. 92 pp. et annexes.

Municipalité de Mont-Joli. *Schéma d'aménagement du territoire : M.R.C de La Mitis*. 1987. 1 v. (pag. multiple) : ill., cartes.

Ouellet, R.-C., 2003. La présence humaine dans La Mitis. *Le Reflet*, Bulletin publié par le comité du patrimoine de Price, vol. 12, nos 1 et 2, juin 2003, p. 7-17.

Patrimoine Experts, 2010. Reconstruction et réaménagement de la route 234 et de la rue Saint-Rémi (projet MTQ n° 154-98-0090). Service des Projets Direction du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine Ministère des Transports du Québec. Projet municipal d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'assainissement des eaux Municipalité de Price (MRC La Mitis) Inventaire et surveillance archéologiques (2006-2007), MTQ, 101 p. et annexes.

Pintal, J-Y., 2006. « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », *Archéologiques*, n° 19, p. 1-20.

Plourde, M., 2006. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologie, étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Rapport final remis à la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture et des Communications du Québec Centre Archéo topo, Québec, 2006, 48 p.

Reford, A. et al., 2002. *Villégiature anglophone au Bas-Saint-Laurent : Métis-sur-Mer, Saint-Patrice et Cacouna*. Collection Les cahiers de l'Estuaire. Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, GRIDEQ et Héritage Bas-Saint-Laurent, 52 p., ill., bibliogr.

Richard, P.J.H., 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, pp. 39-56.

Robitaille, A. et Saucier, J.-P., 1998. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 213 p.

Rousseau, G. 2003. *Les Jardins de Métis. Travaux d'enfouissement des réseaux câblés de distribution. Surveillance archéologique*. Vol. 1 – rapport 4375. Québec, MCCF, Direction du Patrimoine, centre de documentation en archéologie. Hydro-Québec, rapport inédit, 13 p.

Thériault, J., J.-R. Gagnon et A. Boutin, 1977. *Hier au pays des Métis : Histoire et Culture d'une région du Québec (1675-1960)*. Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 272 p., ill., cartes, fac-sim., portr., bibliogr.

Tremblay, R. et J.-B. Vaillancourt, 1994. *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 89 p.

Vaillancourt, M.-A et C. Lafontaine, 1999. *Caractérisation de la Baie Mitis*. Rapport produit pour les Jardins de Métis. 186 p.

Cartes et plans consultés

Countess of Roberts, Plan of Metis river, 1923. dans Boutin, A., 1978. *Le Parc de Métis : Le Domaine Reford*. Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 64 p., ill.

Ballantyne, D. S., 1839. *Plan of the seignories Lepage and Pachot [... appartenant to the heirs Drapeau ...]*, 1839 A.N.Q. E21,S555,SS1,SSS20,PL.7.

Ballantyne, D. S., 1841. *Plan de Le Page, Thibierge et Pachot, 1841*. A.N.Q. E21,S555,SS3,SSS4,P13,1-2.

Ballantyne, D. S., s.d. *Plan d'une partie de la seigneurie Lepage et Thivierge appartenant aux Dames Drapeau*, sans date. A.N.Q. E21,S555,SS3,SSS4,P13.1.

MRC de la Mitis, 1987. *Territoire d'intérêt particulier*, Schéma d'aménagement de la MRC de La Mitis, plans 4-18.

s.n. 1880. *Plan d'une partie de la rivière Mitis*, A.N.Q., NMC 1123.

Plan de quelques lots situés dans la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, 1888. A.N.Q. CN301,S336,D5540.

Plan de la seigneurie Pachot, 1886. A.N.Q. CN301,S381,D3157.

Sites Internet

Histoire du Québec, La grange à dîme de Sainte-Flavie. (En ligne)

www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol7num2/v7n22gr.htm. (Page consultée le 15 juin 2010)

La mémoire du Québec (En ligne) www.memoireduquebec.com. (Page consultée le 15 juin 2010)